



Les relations raciales au Canada **2021**

Un sondage canadien sur l'opinion
publique fondée sur l'expérience

Rapport final

**Environics
Institute**
For Survey Research



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

L'étude a été menée par l'Environics Institute for Survey Research en partenariat avec la Fondation canadienne des relations raciales.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

La Fondation canadienne des relations raciales a été créée en 1996 pour réaffirmer la justice et l'égalité pour tous au Canada. Le mandat de la Fondation est de faciliter dans tout le Canada le développement, le partage et l'application des connaissances et de l'expertise afin de contribuer à l'élimination du racisme et de toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne.

ENVIRONICS INSTITUTE FOR SURVEY RESEARCH

L'Environics Institute for Survey Research parraine des sondages d'opinion publique et des recherches sociales pertinentes et originales sur les questions liées aux politiques publiques et aux enjeux sociaux. De telles recherches permettent aux organisations et aux individus de mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui, tant sur son avenir que dans son évolution dans le temps.

Pour plus de renseignements sur cette étude, veuillez contacter :

Keith Neuman, Ph.D.

The Environics Institute for Survey Research

keith.neuman@environics.ca



Tables des matières

Introduction	1
Résumé	5
État actuel des relations raciales au Canada	11
Perceptions de la discrimination raciale au Canada	21
Expérience indirecte de la discrimination raciale	35
Expérience personnelle de discrimination et de racisme	41
Pandémie de COVID-19 et racisme	45
Services de police locaux	59



Introduction

Contexte

Sur le plan ethnique et racial, le Canada est l'une des sociétés les plus diversifiées au monde. Plus de quatre Canadiens sur dix sont actuellement des immigrants (première génération) ou des enfants d'immigrants (deuxième génération). En termes de comparaison, le Canada est l'un des pays les plus accueillants à l'égard de la diversité. Le sondage Gallup World 2018 place le Canada en tête des 140 pays où les citoyens considèrent que leur communauté est un bon endroit pour vivre pour les minorités ethniques et raciales. Actuellement, les relations raciales au Canada sont les plus positives de l'histoire du pays, contrairement aux époques précédentes où la discrimination était explicite à l'égard de ceux qui n'étaient pas blancs ni protestants, qu'ils aient été Français, Irlandais, Chinois, Juifs, Indiens d'Asie, Noirs ou Autochtones.

Parallèlement, le racisme et la discrimination demeurent une réalité tangible au pays. Les personnes racialisées, en raison de leur identité culturelle ou de leurs origines, doivent faire face à des défis permanents, que ce soit sur le plan personnel ou institutionnel. Les Premières Nations, les Métis et les Inuits souffrent encore de l'héritage du colonialisme et des politiques « assimilationnistes » du gouvernement. La découverte récente de tombes anonymes d'enfants dans les anciens pensionnats en est un exemple flagrant, de même que l'importante surreprésentation de Canadiens Noirs et Autochtones dans les prisons et les pénitenciers du pays.

Selon le point de vue, les relations raciales au Canada sont perçues différemment. Certains y voient le résultat réconfortant de changements importants apportés par les générations actuelles, l'intégration croissante de Canadiens de différentes races dans tous les milieux, les politiques d'équité en matière d'emploi et la mise en place de bureaux antiracistes au sein des gouvernements. D'autres estiment qu'il est urgent de s'attaquer au racisme systémique persistant qui continue d'opprimer les individus et les communautés victimes de racisme dans leur vie quotidienne et face à leur avenir. Les deux réalités coexistent et les points de vue se développent en fonction de l'expérience personnelle, des articles lus dans les médias et des programmes politiques. Afin de mieux aborder et comprendre ces réalités, nous avons besoin

de preuves empiriques concernant la situation actuelle et l'évolution dans le temps des relations entre groupes raciaux. Ces preuves devraient inclure des mesures quantifiables concernant l'opinion des Canadiens et les expériences qu'ils ont vécues, qu'ils aient été victimes de racisme ou non.

L'étude

SONDAGE 2019 SUR LES RELATIONS RACIALES AU CANADA. En 2019, en collaboration avec la Fondation canadienne des relations raciales, la société de recherche Environics Institute for Survey Research a mené une étude de recherche sociale afin de combler cette lacune. L'objectif était d'établir de nouveaux indicateurs de référence fondés sur l'opinion des citoyens, tout en jetant les bases qui permettront de suivre leur progression dans le temps. Cette recherche portait principalement sur les attitudes, les perceptions et les expériences du public qui touchent une dimension pertinente aux relations raciales, et en particulier celles des Canadiens d'origines ethniques et raciales de toutes sortes.

L'objectif principal de cette recherche était de fournir des preuves crédibles, indépendantes et fondées sur l'expérience qui serviraient de références dans tous les domaines et qui pourraient être utilisées par les communautés du Canada. Ces données serviraient de base commune pour différentes parties prenantes afin de mesurer les progrès (ou le manque de progrès) réalisés au fil du temps. Les paramètres obtenus au cours de cette recherche étaient destinés aux organisations des secteurs public et privé et aux organismes à but non lucratif qui s'emploient à réduire le racisme à l'intérieur de leur structure et dans la société en général.

SONDAGE 2021 SUR LES RELATIONS RACIALES AU CANADA. Depuis 2019, le paysage des relations raciales s'est considérablement modifié. En mai 2020, la mort tragique de George Floyd aux mains de la police de Minneapolis a déclenché un mouvement sans précédent qui, alliant colère et plaidoyer politique, a offert un regain d'attention au racisme et à la violence raciale, aux États-Unis et partout dans le monde. Au Canada, la lutte pour la justice et le respect dus aux peuples Autochtones progresse toujours et a pris un nouvel élan en mai dernier en raison

de la découverte de 215 tombes anonymes d'enfants Autochtones sur le site de l'ancien pensionnat indien de Kamloops, en Colombie-Britannique. De plus, la pandémie de COVID-19 a révélé un sentiment anti-asiatique dans de nombreuses régions du pays.

Dans ce contexte, une nouvelle phase d'étude de ce programme de recherche a été menée par l'Environics Institute et la Fondation canadienne des relations raciales – avec le soutien financier de Pfizer Canada. Ce nouveau sondage révèle dans quelle mesure les opinions et l'expérience personnelle des Canadiens se sont modifiées (ou non) au cours des deux dernières années, et aborde de nouveaux thèmes d'actualité. Les thèmes abordés lors du sondage de 2021 sont les suivants :

- Opinions sur la situation générale des relations raciales au Canada et dans les populations locales;
- Perceptions sur l'ampleur et le type de discrimination raciale, dans un contexte général et contre son propre groupe;
- Expérience personnelle en matière de discrimination et de racisme;
- La pandémie de COVID-19 et son impact sur la discrimination raciale; et
- Les services de police locaux et la nécessité d'y apporter des réformes.

Comme en 2019, le sondage a une portée nationale et comprend des suréchantillons importants des plus grands groupes raciaux du pays afin d'évaluer les opinions et les expériences personnelles des Canadiens racialisés autant que non racialisés. Cette recherche a été effectuée sous forme de sondage mené en ligne entre le 13 mai et le 11 juin 2021, auprès d'un échantillon de 3 698 Canadiens, âgés de 18 ans et plus. L'échantillon a été stratifié afin d'assurer la représentation par province, âge et sexe, selon les plus récentes statistiques démographiques. De plus, aux fins d'analyse, un suréchantillon de personnes qui se sont identifiées comme Chinois, Noirs, Asiatiques du Sud, originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et Autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits) a été ajouté afin d'obtenir une représentation suffisante de chaque groupe. Le sondage a été mené en anglais et en français (selon la préférence du répondant).

À propos de ce rapport

Les sections suivantes du rapport présentent les résultats obtenus lors du sondage et sont axées sur les comparaisons entre les groupes en fonction de leurs origines ethniques et raciales, et sur certaines caractéristiques de la population (p. ex., région, sexe, groupes d'âge). Les résultats obtenus sont comparés à ceux du sondage de 2019 afin de constater dans quelle mesure les opinions et les expériences personnelles se sont modifiées (ou non) au cours des deux dernières années. Enfin, le rapport comporte des références extraites de données américaines comparables, le cas échéant.

Des tableaux de données détaillés sont disponibles dans un document distinct. On y retrouve les résultats de toutes les questions du sondage par évolution démographique de la population et autres caractéristiques pertinentes (vous pouvez consulter la page du projet d'étude à l'adresse suivante : www.environicsinstitute.org). Tous les résultats sont présentés sous forme de pourcentage sauf indication contraire.

Remerciements

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien d'un certain nombre de particuliers et d'organisations. L'Institut Environics aimerait mentionner les contributions importantes de son partenaire principal, la Fondation canadienne des relations raciales (Mohammed Hashim, Sharon Pun), et le généreux soutien financier de Pfizer Canada. Nous remercions également l'équipe de recherche de Maru/Blue (Rachel Spence, Deepakkumar Maurya, Balakrishnan V.) qui a géré la conception de l'échantillon et le travail sur le terrain. Enfin, nous remercions les 3 698 personnes à travers le Canada qui ont pris le temps de faire part de leurs opinions et de leurs expériences personnelles et qui, collectivement, nous permettent d'avoir un meilleur éclairage sur l'état actuel des relations raciales au pays.

Note sur la terminologie

Le terme « race » pose problème à plusieurs égards, en partie parce qu'il n'existe pas de consensus quant à sa définition. Ce terme est largement utilisé dans le contexte des relations entre des personnes d'origines et de caractéristiques physiques différentes (culture, ethnie, religion, histoire et couleur de la peau, par exemple) et comme moyen de définir des segments de la société confrontés à des défis systématiques (personnes racialisées).

Dans le présent rapport, les termes de « race », « relations raciales » et « racialisé » sont utilisés à des fins de clarté éditoriale, en tenant pleinement compte des limitations qu'ils entraînent. La terminologie utilisée pour décrire les populations ou les groupes précis est celle de Statistique Canada et, le cas échéant, ces groupes sont décrits comme des « personnes » (p. ex., les Noirs, les Asiatiques du Sud). Une exception notable concerne les Autochtones, terme utilisé au pluriel pour refléter la diversité et le statut de ces populations au Canada. Ce terme renvoie aux membres des Premières Nations, aux Métis et aux Inuits; les deux premiers sont spécifiquement identifiés dans ce rapport s'il y a lieu. Quant au sous-échantillon inuit, il est trop petit pour faire l'objet d'un rapport.

Une question du sondage provient du recensement canadien. À cette question, on demandait aux répondants de s'identifier selon leurs origines ancestrales ou leurs antécédents culturels à partir d'une liste de catégories comprenant un espace supplémentaire dans le cas d'une « autre réponse » (les répondants pouvaient sélectionner plus d'une catégorie). Certaines de ces catégories identitaires ont été utilisées lors de sondages subséquents dans le cas de questions portant sur des groupes précis de la population canadienne (p. ex., les Noirs, les Chinois, les Latino-Américains, les personnes blanches).



Résumé

Une fois de plus, cette étude vient confirmer la réalité du racisme au Canada. Une proportion importante de la population est victime de discrimination en raison de sa race ou de son origine ethnique, au moins occasionnellement sinon plus souvent, et a été témoin d'un traitement similaire à l'égard d'autres personnes. La discrimination raciale survient dans divers milieux, tels que les espaces publics, en milieu de travail, dans les magasins, à l'école et à l'université. Et de loin, elle est le plus largement vécue par les Canadiens Autochtones ou Noirs, bien qu'elle soit souvent vécue par les personnes appartenant à d'autres groupes racialisés.

Depuis le premier sondage, il y a deux ans, l'opinion du public à l'égard de la race au Canada s'est considérablement modifiée, sans aucun doute en raison d'incidents d'injustice raciale aux États-Unis et au Canada qui ont été très médiatisés et qui ont provoqué une remise en question des services de police, des politiques institutionnelles et des événements historiques. Au cours des deux dernières années, la sensibilisation au racisme et la prise de conscience de son existence ont augmenté dans le grand public, particulièrement lorsque ce sont des personnes noires ou Autochtones qui en sont victimes, mais également dans le cas de la communauté chinoise qui, en raison de la pandémie de COVID-19, se retrouve victime d'un sentiment anti-asiatique de plus en plus exacerbé. Il y a une reconnaissance croissante de la discrimination systémique envers les Canadiens racialisés qui seraient traités moins équitablement que les personnes blanches dans de nombreux contextes, par exemple dans leurs interactions avec la police. Il est à noter toutefois que depuis 2019, la fréquence des expériences personnelles de discrimination signalées par les personnes racialisées est restée en grande partie inchangée, ce qui laisse supposer que c'est la sensibilité au racisme dans la société qui a augmenté et non le problème en lui-même.

La pandémie de COVID-19 a eu des effets négatifs sur la santé mentale de nombreux Canadiens et a fait augmenter le stress quotidien vécu par beaucoup d'autres (en particulier chez les jeunes et les personnes en situation

de précarité), mais ne semble pas avoir démesurément affecté les personnes racialisées en matière de santé, de satisfaction globale et d'accès aux services de soins de santé. Parallèlement, les Canadiens Autochtones et Noirs sont parmi ceux qui font le moins confiance en l'innocuité et l'efficacité des vaccins et, pour cette raison et peut-être d'autres, ils hésitent davantage à se faire vacciner. De plus, la recherche confirme un accroissement de la discrimination anti-asiatique, de nombreux Chinois et de personnes d'autres origines asiatiques signalant du harcèlement à motivation raciale sous diverses formes (malaise des autres en leur présence, insultes et blagues à leur endroit, impression de se sentir physiquement menacés); traitement que subissent depuis longtemps d'autres groupes racialisés, notamment les Noirs et les Autochtones.

Malgré les injustices et les enjeux liés au racisme, il ne s'agit pas en ce moment d'une grande ligne de faille dans la société canadienne. Malgré le fait que la reconnaissance du problème s'accroît, les Canadiens considèrent que les relations interraciales sont généralement bonnes, que les gens s'entendent bien entre différents groupes et que les chances sont égales pour tous, quelle que soit l'origine raciale. De plus, une majorité reste optimiste quant au fait que l'égalité raciale progressera au cours de leur vie, bien que cet optimisme ait quelque peu diminué au cours des deux dernières années, en particulier chez les Canadiens racialisés. Les relations raciales au pays sont peut-être à un tournant important, et les deux prochaines années pourraient bien s'avérer être une période critique de leur histoire.

Voici les principales conclusions de la recherche.

Résumé des conclusions de la recherche

ÉTAT DES RELATIONS RACIALES AU CANADA. Dans l'ensemble, les Canadiens croient que les relations raciales sont bonnes dans leur pays, à la fois dans la manière dont les gens de différentes races s'entendent et dans la mesure où les personnes de toutes les races ont les mêmes chances de réussite. De plus, les opinions des répondants sont plus positives lorsque l'accent est mis sur les relations raciales dans

leur propre communauté locale. Mais les opinions sur l'état des relations raciales sont beaucoup moins positives qu'en 2019, un peu moins de répondants les décrivant actuellement comme généralement bonnes. Cette tendance négative se retrouve dans l'ensemble de la population et des groupes raciaux et ethniques, mais plus particulièrement chez les Canadiens Noirs qui, avec les peuples Autochtones, sont les moins susceptibles de décrire les relations raciales actuelles comme étant bonnes (bien que, même parmi ces groupes, le positif l'emporte sur le négatif sur la plupart des indicateurs).

Bien que l'opinion publique à l'égard des relations raciales actuelles se soit détériorée comparativement à l'opinion exprimée il y a deux ans, l'impression des Canadiens concernant l'évolution des relations raciales au cours des dix dernières années ne s'est pas réellement modifiée. Comme en 2019, les avis sont partagés entre ceux qui estiment qu'il y a eu amélioration, ceux qui estiment qu'il y a eu recul, et une majorité relative qui maintient que les relations ont peu changé. Ajoutons toutefois que les Canadiens racialisés (en particulier les Chinois, les Asiatiques du Sud ou les Noirs) ont maintenant plus tendance à dire que, pour tous les groupes, l'égalité des chances de réussite s'est détériorée avec le temps.

En ce qui concerne l'avenir, les Canadiens dans leur ensemble sont généralement optimistes quant aux progrès qui seront réalisés au cours de leur vie en matière d'égalité raciale, mais ici aussi, l'opinion positive s'est affaiblie depuis 2019. Cet optimisme à la baisse se retrouve dans l'ensemble de la population, mais plus particulièrement chez les Canadiens racialisés et en particulier chez les Autochtones et les Chinois. L'optimisme quant à l'avenir de l'égalité raciale est maintenant plus répandu chez les Québécois, les Asiatiques du Sud et les nouveaux arrivants, et moins chez les peuples Autochtones (surtout chez les Métis).

SENSIBILISATION ET PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE LA DISCRIMINATION RACIALE. Le racisme au Canada est un fait largement reconnu par une proportion grandissante de la population. Comme en 2019, les peuples Autochtones

et les Noirs sont le plus souvent perçus par les autres Canadiens comme faisant l'objet de discrimination raciale en permanence, et cette opinion s'est considérablement renforcée au cours des deux dernières années; relativement peu de répondants soutiennent qu'aujourd'hui de tels mauvais traitements infligés à ces groupes se produisent rarement ou ne se produisent jamais. Le changement le plus notable depuis 2019 est un bond dans la perception de la discrimination envers les Chinois (sept sur dix répondants indiquent maintenant que cela se produit au moins parfois sinon souvent), probablement en raison de l'augmentation du sentiment anti-asiatique issu du lien qui a été fait entre la Chine et la pandémie de COVID-19. La perception de la discrimination raciale dirigée contre les Chinois au Canada se compare actuellement à la perception de la discrimination dirigée contre les Asiatiques du Sud (inchangée depuis 2019) ou les personnes originaires du Moyen-Orient, et dans une moindre mesure, les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.¹ En comparaison, les Canadiens sont moins portés à indiquer que les Latino-américains sont victimes de discrimination raciale en permanence.

En ce qui concerne le racisme dirigé contre son propre groupe, une grande majorité d'Autochtones et de Noirs déclarent que leur groupe subit actuellement une discrimination et un traitement inéquitable au Canada, ce qui est signalé en moins grande proportion par les membres d'autres groupes racialisés en ce qui concerne leur groupe. Chez les Noirs et les Chinois, la perception d'une discrimination persistante a sensiblement augmenté depuis 2019, de même que chez les Canadiens de première génération, avec une plus faible augmentation chez les Asiatiques du Sud et chez celles qui s'identifient comme appartenant à un autre groupe racialisé.² Les Noirs et les membres des Premières Nations sont également ceux qui rapportent le plus avoir été témoins de discrimination envers d'autres membres de leur propre groupe racial (bien que l'on remarque peu de changement depuis 2019) et qu'un tel traitement a un impact négatif important sur les personnes qui leur sont proches.

¹ Le sondage de 2021 comprenait des questions sur le traitement réservé par la société à trois nouveaux groupes racialisés au Canada : les personnes originaires du Moyen-Orient, les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et les personnes originaires d'Amérique latine.

² « Autre groupe racialisé » désigne les Canadiens interrogés dont l'identité raciale est différente de celles sélectionnées et suréchantillonnées dans le sondage (p. ex., Blancs, Noirs, Autochtones, Asiatiques du Sud, Chinois). Ces répondants sont regroupés parce que leur nombre est insuffisant pour les catégoriser à des fins d'analyse.

La tendance chez les Canadiens est de percevoir le racisme comme issu d'attitudes et de comportements préjudiciables de la part d'individus plutôt que provenant des inégalités systémiques dans les lois et les institutions du pays, mais depuis 2019, la perception s'est quelque peu déplacée vers la seconde opinion. Le racisme systémique est plus largement perçu comme affectant les peuples Autochtones et les Noirs, et dans les deux cas, cette opinion s'est sensiblement renforcée au cours des deux dernières années, comme c'est le cas pour le traitement réservé aux Chinois et, dans une moindre mesure, celui réservé aux Asiatiques du Sud. Le racisme systémique (et en fait, le racisme en général) est beaucoup moins susceptible d'être perçu comme affectant les Canadiens originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, du Moyen-Orient ou d'Amérique latine.

De plus, chez les Canadiens, l'opinion se répand que les personnes racialisées sont traitées de manière moins équitable que les personnes de race blanche dans des contextes et des circonstances précises, en particulier dans leurs interactions avec la police, mais aussi en milieu de travail, devant les tribunaux, dans les magasins et les restaurants, et en matière d'accès aux services de soins de santé. Ceux qui sont généralement perçus comme victimes de tels préjugés raciaux sont les peuples Autochtones et les Noirs, en particulier dans les situations où la police est impliquée, mais de plus en plus en ce qui concerne l'accès aux services de soins de santé.

EXPÉRIENCE PERSONNELLE DE DISCRIMINATION ET DE RACISME. La discrimination raciale et les mauvais traitements infligés en raison de la race sont couramment vécus au Canada. Un Canadien sur cinq indique en faire l'expérience régulièrement ou de temps à autre, un autre quart indique que cela se produit, mais très rarement. Ce type de traitement est le plus souvent rapporté par les peuples Autochtones ou les Noirs, et dans une moindre mesure par les Asiatiques du Sud, les Chinois, les personnes originaires de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est, ou les Métis, et même par une minorité importante de Canadiens qui s'identifient comme blancs. Depuis 2019, la fréquence des expériences signalées n'a pas changé pour l'ensemble de la population, mais elle a sensiblement augmenté chez les Asiatiques du Sud et les Chinois, augmenté de façon minime chez les Noirs et diminué chez les peuples Autochtones. Dans l'ensemble de la population, les Canadiens de 18 à 29 ans sont ceux qui sont le plus enclins à signaler une

expérience personnelle de racisme, de même que les Canadiens de première génération ou les personnes en situation de précarité. Les hommes autant que les femmes sont enclins à signaler une telle discrimination.

Le racisme se retrouve dans un certain nombre de lieux publics, le plus souvent en milieu de travail, dans la rue, dans les magasins et les restaurants, ainsi qu'à l'école et à l'université. Pour l'ensemble de la population, les expériences signalées par lieu restent inchangées par rapport à 2019, mais ont augmenté chez les Chinois dans leur milieu de travail, dans les magasins et les restaurants et lors de l'utilisation des services publics, de même que chez les Asiatiques du Sud lorsqu'ils utilisent les services publics, devant les tribunaux et lors de leurs interactions avec la police.

Les Canadiens victimes de discrimination raciale réagissent de différentes manières. Certains rapportent que cela les a beaucoup perturbés, d'autres pas du tout. Les Noirs ou les membres des Premières Nations, ainsi que les femmes, les Canadiens de deuxième génération et les personnes en situation de précarité sont les plus susceptibles de faire état d'effets négatifs. Comme en 2019, trois personnes racialisées sur dix affirment banaliser leur origine raciale occasionnellement (sinon régulièrement), cette pratique étant le plus largement rapportée par les Autochtones ou les Asiatiques du Sud.

IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19. La pandémie de COVID-19 semble avoir eu peu d'impact sur l'auto-évaluation des Canadiens de leur propre état de santé général (comparativement à ce qu'ils indiquent en 2019), mais a eu une incidence plus négative sur leur bien-être et leur santé mentale. Ce changement est manifeste dans l'ensemble de la population, mais une baisse plus prononcée de l'état de santé mentale se retrouve chez les Canadiens peu scolarisés et en situation de précarité, ainsi que chez les Noirs ou les membres des Premières Nations (bien que, parmi tous les groupes, les Canadiens Noirs soient toujours celui qui déclare le plus jouir d'un bon ou d'un excellent état de santé mentale). Les états liés au stress quotidien (p. ex., nervosité, dépression, solitude, troubles du sommeil) sont ceux qui sont le plus souvent signalés par les Canadiens de 18 à 29 ans et par ceux dont le revenu est plus faible, mais ils ne varient pas beaucoup entre les groupes raciaux. Dans l'ensemble, la pandémie n'a pas eu d'impact significatif sur le degré de satisfaction globale des Canadiens en ce qui concerne la vie qu'ils mènent, ce degré de satisfaction

n'ayant diminué que légèrement depuis 2019, autant dans l'ensemble de la population qu'au sein de la plupart des groupes couverts par cette analyse.

Au cours de la pandémie, une majorité de Canadiens ayant eu besoin de services en soins de santé indiquent qu'ils ont pu accéder à ce dont ils avaient besoin tout le temps ou la plupart du temps. Mais cette affirmation est beaucoup plus courante chez les Canadiens plus âgés que chez les plus jeunes, le niveau d'instruction et le revenu familial étant également considérés comme des facteurs importants. En ce qui concerne les besoins futurs en matière de services de soins de santé, là où les Canadiens démontrent le plus de confiance en l'avenir est lorsqu'il s'agit d'obtenir des soins d'urgence dans un hôpital et des soins non urgents auprès d'un médecin de famille ou dans une clinique de santé, mais là où ils démontrent le moins de confiance en l'avenir est lorsqu'il s'agit d'obtenir des services en santé mentale ou une consultation psychologique. Ici aussi, l'âge et le revenu familial sont des facteurs importants dans l'anticipation d'un accès futur aux services. Par contre, si l'on tient compte de l'identité raciale, le degré de confiance varie peu en matière d'obtention de soins de santé, qu'on le compare avec celui de l'année précédente ou celui qui concerne les années à venir. Parmi la faible proportion de Canadiens ayant indiqué avoir été déclarés positifs à la COVID-19, ou ayant indiqué qu'une personne de leur foyer avait été déclarée positive à la COVID-19, la plupart décrivent les soins reçus comme excellents ou bons, les expériences signalées étant similaires chez les répondants autant racialisés que non-racialisés.

Le niveau d'inquiétude à l'idée de contracter le virus de la COVID-19 varie chez les Canadiens, l'inquiétude étant plus prononcée et évidente chez les Canadiens d'origine asiatique (en particulier ceux originaires de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est), chez les Canadiens de première génération et chez les personnes en situation de précarité. Un répondant sur dix déclare avoir évité de se faire tester ou avoir minimisé ses symptômes, ce type de comportement se retrouvant le plus souvent chez les jeunes Canadiens et chez les Autochtones ou les Noirs. Sept Canadiens sur dix déclarent avoir été vaccinés, le taux le plus élevé se retrouvant chez les Asiatiques, et le plus faible chez les Noirs et chez les personnes en situation de précarité. Parmi les Canadiens qui ne sont pas encore vaccinés, une majorité indique qu'ils le feront, comparativement à un peu plus d'un sur dix qui ne prévoit pas de se faire vacciner

ou qui n'est pas sûr de le faire; il est plus probable que les personnes de ce dernier groupe se retrouvent parmi les Noirs et les Autochtones ou dans un autre groupe racialisé, de même que chez les Québécois, les résidents ruraux et les personnes en situation de précarité. Sans surprise, se faire vacciner contre la COVID-19, ou avoir l'intention de le faire, est étroitement lié au degré de confiance démontré dans l'innocuité et l'efficacité des vaccins.

Outre l'impact de la COVID-19 et des mesures de confinement sur la santé mentale et le bien-être économique de nombreux Canadiens, la pandémie a également entraîné une recrudescence du sentiment anti-asiatique du fait que le virus ait pris naissance en Chine. D'importantes minorités de Canadiens chinois, et de Canadiens originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est, rapportent avoir été victimes de harcèlement à caractère raciste depuis le début de la pandémie, ce qui pouvait se traduire par un malaise visible des personnes avec lesquelles ils entraient en contact, par des insultes ou des blagues à leur égard et par une crainte de leur part d'être victimes de menaces ou d'attaques physiques. De plus, d'autres répondants reconnaissent l'existence de cette discrimination anti-asiatique, une majorité de Canadiens indiquant être convaincus que les Canadiens d'origine chinoise subissent désormais plus de maltraitance à caractère raciste qu'avant la pandémie. Mais il n'y a pas que les Canadiens d'origine asiatique qui signalent du harcèlement à caractère raciste depuis le début de la pandémie. De telles expériences sont également rapportées fréquemment par d'autres personnes racialisées, en particulier les Noirs ou les membres des Premières Nations.

Un aspect positif est qu'une minorité notable de Canadiens de chaque groupe racial indique également que, depuis le début de la pandémie, d'autres personnes leur ont exprimé ouvertement leur soutien en tant que membre de leur race ou de leur origine ethnique, ce fait étant le plus souvent signalé par les Noirs ou les membres des Premières Nations.

SERVICES DE POLICE LOCAUX. Dans l'ensemble, les Canadiens ont généralement une bonne opinion du travail effectué par la police locale. Cette opinion a été évaluée sur cinq dimensions du travail des policiers. La satisfaction la plus élevée va à la façon dont la police traite les personnes du propre groupe racial/ethnique du répondant et à la manière générale dont la police protège les gens contre la criminalité; les répondants démontrent une moindre

satisfaction lorsqu'on leur demande d'évaluer si la force utilisée par leur service de police local est appropriée dans chaque situation. La satisfaction baisse également dans le cas où le service de police local doit répondre à un incident provoqué par une personne souffrant de troubles mentaux et lorsqu'il s'agit de juger de la responsabilité d'un agent ayant commis un abus. Il n'est pas surprenant que les opinions sur le travail de la police locale varient selon le groupe racial et ethnique, en particulier en ce qui concerne la façon dont son propre groupe est traité : dans ce cas de figure, les Canadiens blancs sont ceux qui sont les plus susceptibles d'indiquer que leur police locale fait un excellent ou un bon travail, alors que cette opinion se retrouve moins chez les Noirs ou les membres Premières Nations. Dans l'ensemble de la population, les Canadiens plus âgés ont une meilleure opinion du travail effectué

par la police locale, alors que l'opinion la plus négative se retrouve chez les 18 à 29 ans ou les personnes en situation de précarité.

L'attention nouvelle accordée à une réforme des services de police (ou au retrait des budgets qui leur sont accordés) divise le public canadien. Quatre répondants sur dix indiquent que la police doit améliorer ses méthodes actuelles de travail, tandis qu'un tiers estime qu'une réforme en profondeur est nécessaire, et trois autres sur dix n'ont pas d'opinion claire, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Cette absence de consensus s'étend à l'ensemble de la population ainsi qu'à l'ensemble des groupes ethniques et raciaux, mais l'opinion des Canadiens Noirs, des membres des Premières Nations ou des Asiatiques du Sud, ainsi que celle des 18 à 29 ans ou les personnes en situation de précarité, penche vers une réforme en profondeur.



État actuel des relations raciales au Canada

Le sondage a étudié l'opinion des Canadiens sur l'état actuel et futur des relations raciales au pays, notamment sur les changements qui ont eu lieu au cours de la dernière décennie et sur l'avenir. Des comparatifs ont été établis avec le sondage mené en 2019 afin de savoir dans quelle mesure les opinions ont changé à la lumière d'événements tels que le meurtre de George Floyd il y a un peu plus d'un an.

À quel point les personnes de races différentes s'entendent-elles bien ?

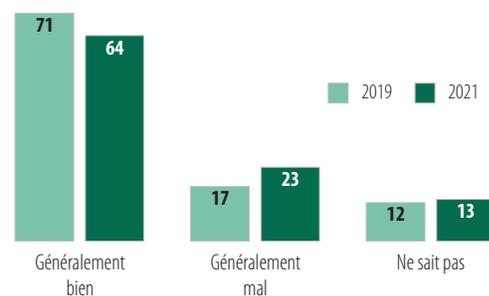
Les deux tiers des Canadiens croient que les personnes de races différentes s'entendent généralement bien, mais cette opinion est un peu moins répandue qu'elle ne l'était il y a deux ans. Les peuples Autochtones et les Canadiens Noirs sont les moins susceptibles de croire que c'est le cas, mais depuis 2019, le déclin de cette opinion est évident dans la plus grande partie de la population.

ÉTAT ACTUEL DES RELATIONS RACIALES. Que croient les Canadiens quant à la manière dont les gens de différentes races s'entendent entre eux? Près des deux tiers (64 %) décrivent ces relations comme généralement bonnes, par rapport à 71 % qui estiment qu'elles sont généralement mauvaises – l'opinion positive l'emporte sur la négative dans un rapport de presque trois pour un, avec 13 % qui ne savent pas. Mais les avis sur cette question sont moins positifs qu'ils ne l'étaient en 2019 (lorsque la marge était de 71 % «généralement bonnes» par rapport à 17 % «généralement mauvaises»).

Le sentiment que les personnes de races différentes s'entendent bien a baissé de façon évidente dans l'ensemble de la population, mais cette baisse est plus notable chez les Canadiens Noirs (49 %, en baisse de 23 pour cent comparativement au taux de 2019), chez les Asiatiques du Sud et les répondants s'identifiant à «un autre groupe racial» (en baisse de 11 dans chaque groupe), chez les résidents de

Comment les gens de races différentes s'entendent-ils entre eux au Canada?

2019 - 2021



Q.16

Pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises en matière d'entente entre les gens de race différente?

Colombie-Britannique (en baisse de 12), chez les Canadiens de deuxième génération (en baisse de 12) et chez les répondants victimes de discrimination raciale de façon régulière ou occasionnelle (en baisse de 15).³

³ «Autre groupe racialisé» désigne les répondants qui ne s'identifient pas comme blancs ou comme faisant partie de l'un des groupes racialisés suréchantillonnés. Le nombre de répondants est insuffisant pour les catégoriser à des fins d'analyse, ils sont donc regroupés dans une catégorie généralement étiquetée «autre groupe racialisé».

En 2021, les groupes les plus susceptibles de donner une réponse positive à cette question sont les Chinois et les Asiatiques du Sud (70 % chacun), les Canadiens de première génération (69 %), ceux dont le niveau d'instruction est plus élevé (68 %) et ceux dont le revenu est plus élevé (69 %). Les moins susceptibles de partager ce point de vue sont les Canadiens Noirs (49 %) ou Autochtones (51 %), ainsi que ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (53 %) et qui sont en situation de précarité (54 %)⁴. Fait à noter, les avis sur cette question ne varient pas selon les groupes d'âge.

EN QUOI LES RELATIONS RACIALES ONT-ELLES

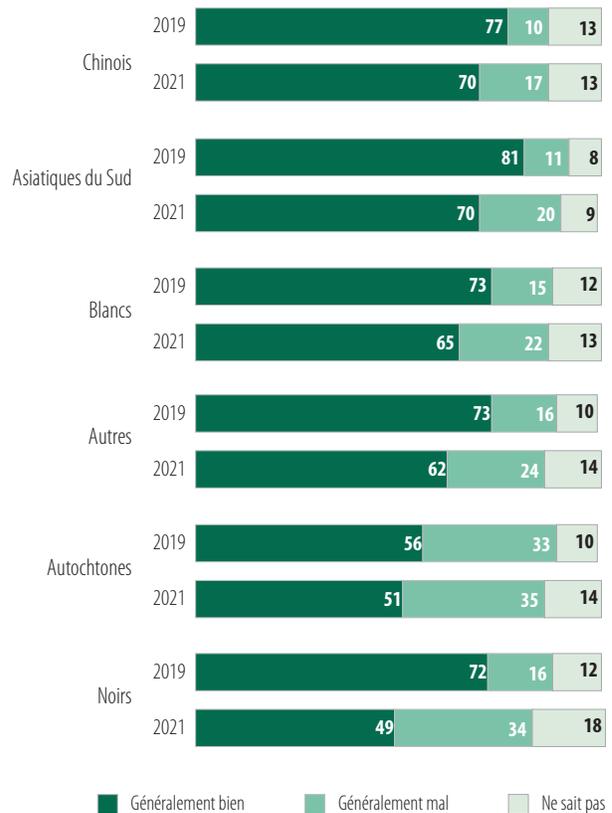
CHANGÉ ? À la question « En quoi les relations raciales ont-elles changé au cours des 10 dernières années ? », les avis continuent d'être partagés sans grand changement depuis 2019. Près de trois Canadiens sur dix (28 %) disent que les relations entre les groupes raciaux se sont améliorées (en baisse de 4 points), contre presque autant (25 %, en hausse de 1) qui affirment qu'elles se sont détériorées. Une majorité (41 %, en hausse de 2) soutient que les relations sont restées à peu près identiques.

Comme en 2019, les répondants les plus susceptibles de constater une amélioration sont les Canadiens des provinces de l'Atlantique (37 %), ceux de 18 à 29 ans (38 %), les Asiatiques du sud (35 %), ainsi que les nouveaux arrivants au Canada (qui ont immigré au Canada au cours des 10 dernières années [39 %]). Une tendance à la détérioration est plus susceptible d'être observée chez les Albertains (33 %) et chez les répondants qui ont été victimes de discrimination de façon régulière ou occasionnelle (36 %); c'est dans ces groupes que la constatation d'une détérioration a été la plus marquée au cours des deux dernières années. En comparaison, les peuples Autochtones sont maintenant moins susceptibles qu'auparavant de constater une amélioration ou une détérioration des relations raciales, et plus susceptibles d'indiquer qu'il n'y a eu aucun changement (41 %, en hausse de 10; bien que les Métis continuent d'être moins positifs que les membres Premières Nations).

On a demandé à ceux qui estiment que les relations raciales **se sont améliorées** au cours de la dernière décennie (28 % des Canadiens) de préciser (sans suggestion) de quelle manière les choses se sont améliorées en matière d'entente entre les gens de différents groupes raciaux. Les résultats sont

Comment les gens de races différentes s'entendent-ils entre eux au Canada?

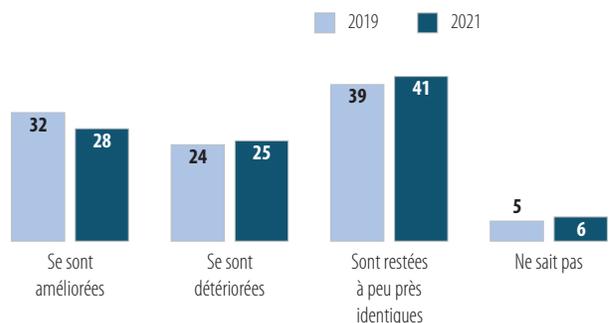
2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.16
Pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises en matière d'entente entre les gens de race différente?

Les relations entre les différentes races ont-elles changé au cours des dix dernières années?

2019 - 2021



Q.17
Au cours des 10 dernières années, pensez-vous que les relations raciales au Canada se sont améliorées, se sont détériorées ou sont restées à peu près les mêmes en matière d'entente entre les gens de race différente?

⁴ Dans ce sondage, les répondants qui sont en situation de précarité sont définis comme ceux déclarant vivre des moments difficiles parce que le revenu familial total est insuffisant. Cinq pour cent de l'échantillon de l'enquête entrent dans cette catégorie.

largement similaires à ceux enregistrés en 2019, la plupart des réponses relevant de l'un des trois thèmes suivants :

- *Plus grande ouverture et plus d'acceptation dans la société canadienne (29 %) (p. ex. plus de tolérance, plus de respect et de soutien envers les autres, plus d'ouverture d'esprit, moins de racisme, plus de reconnaissance des problèmes);*
- *Plus grande diversité et plus d'interactions entre les groupes (17 %) (p. ex. plus de diversité culturelle, personnes qui vivent et travaillent ensemble, plus d'intégration, apprentissage d'autres cultures); et*
- *Éducation et autres initiatives (14 %) (p. ex., éducation et formation sur la diversité, affichages sur les médias sociaux).*

Fait à noter, quatre répondants sur dix (41 %) qui estiment que les relations raciales se sont améliorées n'ont donné aucune raison pour expliquer cette opinion (contre 36 % en 2019).

En réponse à cette question, les Canadiens de tous les groupes ethniques et raciaux, partagent davantage de ressemblances que de différences. Depuis 2019, l'identification au premier thème (plus d'ouverture et d'acceptation) a considérablement diminué dans la plupart des groupes (en baisse de 9 points de pourcentage), mais surtout chez les Canadiens de race blanche et chez ceux qui n'ont pas fait d'études postsecondaires. En revanche, les peuples Autochtones (en particulier les membres des Premières Nations) sont plus susceptibles qu'auparavant de s'identifier à chacun des trois thèmes.

Les Canadiens qui croient que les relations raciales **se sont détériorées** au cours des dix dernières années (25 %

de la population) citent un certain nombre de points très similaires à ceux mentionnés en 2019 :

- *Plus de discrimination/racisme (33 %) (p. ex., plus de discrimination en général, sentiment anti-asiatique, personnes plus bruyantes qu'avant, islamophobie);*
- *Populisme/idéologies de droite (15 %) (p. ex. influence de Donald Trump, politiques gouvernementales, suprématie blanche);*
- *Influence des médias/réseaux sociaux (8 %);*
- *Dégradation des attitudes/discrimination sociale (7 %) (p. ex., les gens qui imposent leur culture aux autres); et*
- *Trop d'immigrés (5 %) (p. ex., immigrés non intégrés, discrimination envers les personnes de race blanche).*

Les réponses à cette question sont globalement similaires à celles d'il y a deux ans, avec quelques changements notables. L'accent mis sur la détérioration des attitudes/ de l'acceptation sociale est nouveau en 2021, tandis qu'aujourd'hui, beaucoup moins de répondants mentionnent le trop grand nombre d'immigrés (en baisse de 14 points depuis 2019) et les conflits liés à la religion (en baisse de 6). Les répondants Noirs sont maintenant beaucoup moins susceptibles qu'auparavant de citer davantage de discrimination et de racisme (34 %, en baisse de 11). Comme chez ceux qui citent des raisons expliquant l'amélioration des relations raciales, chez ceux qui pensent le contraire, une proportion importante de répondants (29 %) ne donnent aucune réponse expliquant cette opinion (en hausse de 7 points comparativement au taux de 2019).

En quoi les relations raciales ont-elles changé au Canada?

2019 - 2021

	Amélioration		Détérioration		
	2019	2021	2019	2021	
Plus grande ouverture/plus d'acceptation	38	29	Plus de discrimination/racisme	28	33
Plus grande diversité plus d'interactions	16	17	Populisme/idéologies de droite	18	15
Éducation/initiatives de sensibilisation	12	14	Influence des médias/réseaux sociaux	8	8
Autre	9	6	Dégradation des attitudes/discrimination sociale	*	7
Ne sait pas	36	41	Trop d'immigrés/manque d'intégration	19	5
			Conflict over religion	6	<1
			Autre	12	14
			Ne sait pas	22	29

Q.18

De quelle façon pensez-vous que les choses changent [en mieux/en pire] en matière d'entente entre les gens de race différente?

Les chances de réussite sont-elles les mêmes pour tous, quelle que soit la race?

Les Canadiens sont toujours plus nombreux à croire que les chances de réussite sont les mêmes pour tous, quelle que soit la race, mais cette opinion s'est affaiblie dans l'ensemble de la population. Les Noirs et les membres des Premières Nations, ainsi que les femmes en général, sont maintenant les moins susceptibles de partager cette opinion.

ÉTAT ACTUEL DES RELATIONS RACIALES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES CHANCES DE RÉUSSITE.

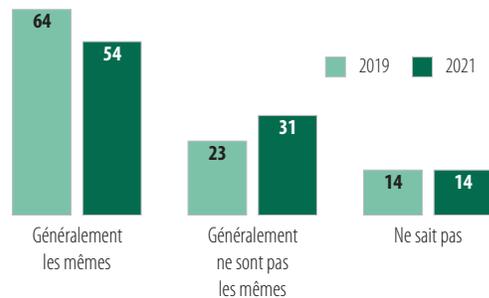
Comparativement à la question sur l'entente entre races différentes, à quel point les chances de réussite sont-elles les mêmes pour tous, quelle que soit la race? Un peu plus de la moitié (54 %) estiment que les chances sont généralement les mêmes pour tous, comparativement à trois sur dix (31 %) qui soutiennent qu'elles ne sont généralement pas les mêmes. Comme pour les opinions en matière « d'entente », l'écart s'est réduit entre les deux opinions depuis 2019, dans ce cas d'environ 10 points de pourcentage.

Cette baisse se constate dans l'ensemble de la population, et plus particulièrement chez les femmes, les Canadiens de 65 ans et plus, les Canadiens de deuxième génération et chez les Asiatiques du Sud et les Noirs (mais cette baisse se constate également chez les personnes blanches et chez celles dont le revenu est plus élevé).

De tous les groupes ethniques et raciaux, les Canadiens blancs sont ceux qui croient le plus que les chances de réussite sont généralement les mêmes pour tous (57 %, contre 30 % qui considèrent que les chances ne sont généralement pas les mêmes), alors que c'est chez les Noirs [40 % « généralement les mêmes », contre 45 % « ne sont généralement pas les mêmes »] et chez les membres des Premières Nations (39 %, contre 51 %) que cette opinion est la moins partagée. Un écart important apparaît désormais entre les hommes (63 % « les mêmes », contre 27 % « ne sont pas les mêmes ») et les femmes (46 %, contre 36 %).

À quel point les chances de réussite sont-elles les mêmes pour tous, quelle que soit la race?

2019 - 2021

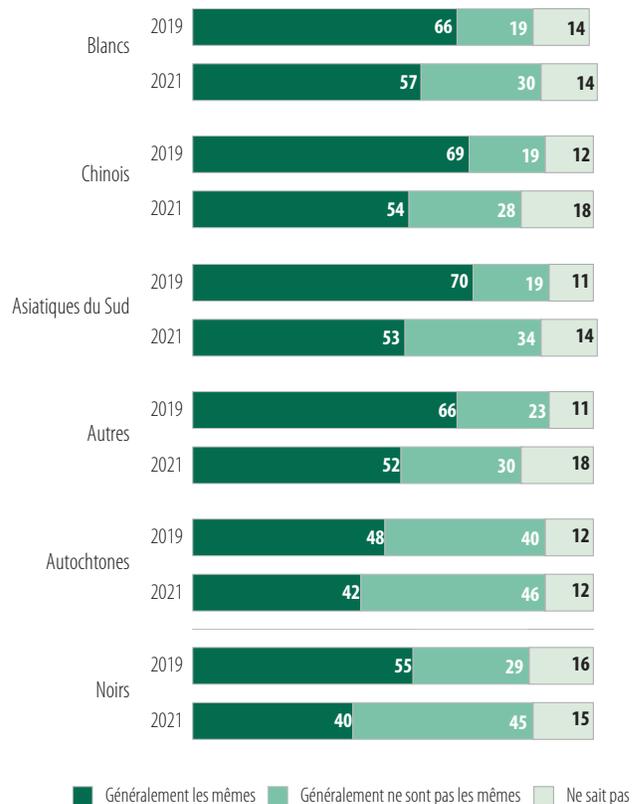


Q.19

En matière de chances égales de réussite sociale pour les personnes de toute origine ethnique, pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises?

À quel point les chances de réussite sont-elles les mêmes pour tous, quelle que soit la race?

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.19

En matière de chances égales de réussite sociale pour les personnes de toute origine ethnique, pensez-vous que les relations raciales au Canada sont généralement bonnes ou mauvaises?

EN QUOI L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS EN MATIÈRE DE RÉUSSITE SOCIALE S'EST-ELLE MODIFIÉE?

Comme pour la question sur l'entente entre races différentes, il n'y a pas de consensus parmi les Canadiens sur l'évolution des chances de réussite par groupe racial au cours des 10 dernières années. Comme en 2019, un tiers (33 %) pense que ces chances ont augmenté au fil du temps, contre moins d'un sur cinq (18 %) qui pense qu'elles ont diminué, tandis qu'une majorité (43 %) affirme qu'elles sont restées à peu près identiques.

À l'échelle nationale, ces résultats sont essentiellement les mêmes qu'il y a deux ans, mais il existe une divergence entre les Canadiens racialisés et non racialisés : les avis restent stables chez les personnes s'identifiant comme blanches, alors qu'elles sont en baisse chez les groupes racialisés, notamment chez les Chinois, les Asiatiques du sud et les Noirs.

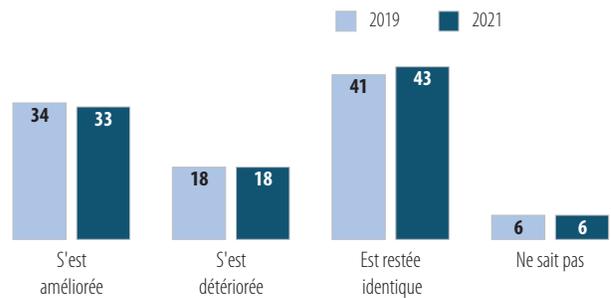
D'un bout à l'autre du pays, les opinions sur cette question ne varient pas de façon significative au sein de la population. Une opinion positive en matière d'égalité des chances est un peu plus évidente chez les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (38 %), chez les Canadiens de moins de 45 ans (36 %), ainsi que chez ceux de la troisième génération (36 %) et chez les personnes blanches (35 %). Les personnes les plus susceptibles de considérer que de telles chances de réussite se sont amoindries sont les Canadiens qui ont été victimes de discrimination raciale (30 %) et les peuples Autochtones (28 %).

Ceux qui disent que les chances de réussite *ont augmenté* pour tous les groupes raciaux au cours des dix dernières années (33 % de la population) donnent plusieurs raisons pour expliquer cela, dont la plupart se retrouvent dans l'une ou l'autre des cinq catégories suivantes :

- Des chances égales ou meilleures (22 %) (p. ex., *une plus grande diversité sur le lieu de travail, plus d'opportunités d'emploi, la réussite fondée sur le mérite*);
- Sensibilisation et éducation accrues (19 %) (p. ex., *des personnes qui se dressent contre le racisme, un meilleur accès à l'éducation/aux bourses, prise de conscience de la jeune génération*);
- Plus d'acceptation et d'inclusion (12 %) (p. ex., *une plus grande tolérance, moins de préjugés raciaux et de discrimination*);

L'égalité des chances pour tous en matière de réussite sociale s'est-elle modifiée au cours des dix dernières années?

2019 - 2021

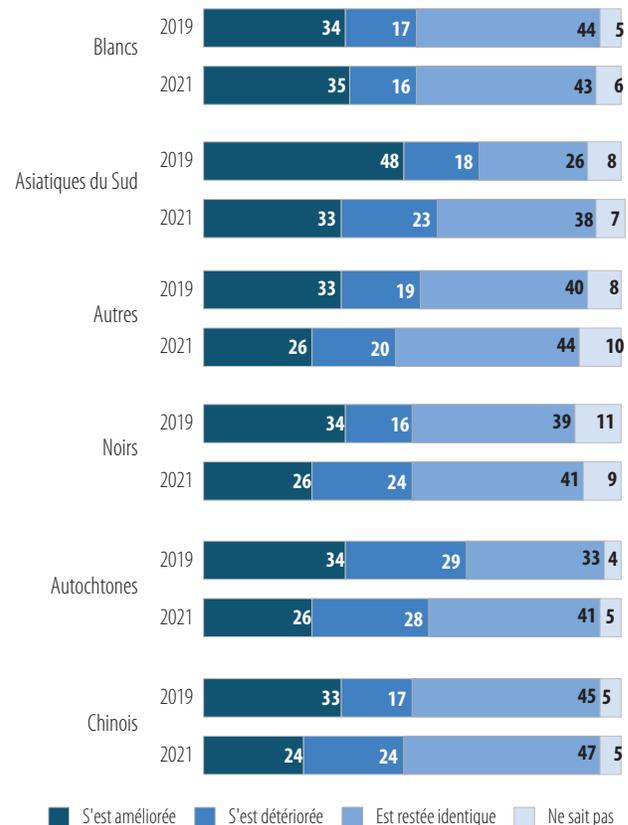


Q.20

Au cours des 10 dernières années, en matière de chances égales de réussite sociale pour les personnes de toute origine ethnique, pensez-vous que les relations raciales au Canada se sont améliorées, se sont détériorées ou sont restées à peu près les mêmes?

L'égalité des chances pour tous en matière de réussite sociale s'est-elle modifiée au cours des dix dernières années?

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.20

Au cours des 10 dernières années, en matière de chances égales de réussite sociale pour les personnes de toute origine ethnique, pensez-vous que les relations raciales au Canada se sont améliorées, se sont détériorées ou sont restées à peu près les mêmes?

- Multiculturalisme/diversité croissante (12 %) (p. ex., *les immigrants deviennent la norme, davantage de modèles ethniques, le Canada prend soin de ses immigrants*);
- Programmes, lois et politiques (6 %) (p. ex., *programmes de formation sur place, lois contre le racisme*).

Les résultats à cette question sont en grande partie similaires à ceux constatés en 2019. Aujourd'hui, l'accent est mis un peu plus sur l'égalité des chances et sur une plus grande sensibilisation/éducation (accent particulièrement remarqué chez les peuples Autochtones) que sur le multiculturalisme/la diversité croissante. Dans les deux sondages, plus d'un tiers (35 %) des répondants n'ont pas pu expliquer pourquoi ils pensaient que les chances de réussite n'étaient pas les mêmes pour les personnes de race différente.

La plus faible proportion de Canadiens qui croient que l'égalité des chances pour tous en matière de réussite sociale est maintenant **pire qu'auparavant** (18 % de la population) citent des raisons similaires à celles invoquées en 2019, et qui se retrouvent dans les 6 catégories suivantes :

- Plus de discrimination et moins de tolérance (30 %) (p. ex., *sentiment anti-asiatique, crimes haineux contre les Noirs, trop d'accent mis sur les différences raciales*);

- Obstacles économiques et professionnels (11 %) (p. ex., *moins d'opportunités, plus de disparités de revenus*);
- Populisme et idéologies de droite (10 %) (par exemple, *montée du nationalisme blanc, politiques gouvernementales*);
- Discrimination positive (6 %) (par exemple, *les droits des minorités l'emportent sur les autres, moins d'opportunités pour les personnes blanches*);
- Médias sociaux (5 %) (p. ex., *les gens s'expriment davantage, les médias sociaux diffusent des messages haineux*);
- Trop d'immigrants (5 %).

Ces thématiques sont similaires à celles exprimées en 2019, avec une augmentation de mentions dans les catégories « plus de discrimination/de racisme et obstacles économiques/professionnels » qui est moindre dans les catégories « populisme/idéologies de droite, discrimination positive et trop grand nombre d'immigrants ». Une proportion en augmentation de répondants (36 %, en hausse de 7 points depuis 2019) n'a donné aucune raison expliquant pourquoi ils estiment que l'égalité des chances pour tous, quelle que soit la race, n'est pas la même qu'auparavant.

De quelle manière les chances de réussite sociale se sont-elles modifiées?

2019 - 2021

	Amélioration		Détérioration		
	2019	2021	2019	2021	
Chances égales ou meilleures	18	22	Plus de discrimination et moins de tolérance	25	30
Sensibilisation et éducation accrues	12	19	Obstacles économiques et professionnels	8	11
Plus d'acceptation et d'inclusion	12	12	Populisme et idéologies de droite/politiques	13	10
Multiculturalisme/diversité croissante	18	12	Discrimination positive	14	6
Programmes, lois et politiques	7	6	Médias sociaux	3	5
Autres raisons	11	5	Trop d'immigrants	12	5
Ne sait pas	35	35	Autres raisons	9	11
			Ne sait pas	29	36

Q.21

En matière de chances égales de réussite sociale pour les personnes de toute origine ethnique, de quelle façon pensez-vous que les choses changent [en mieux/en pire]?

Relations raciales dans sa propre communauté

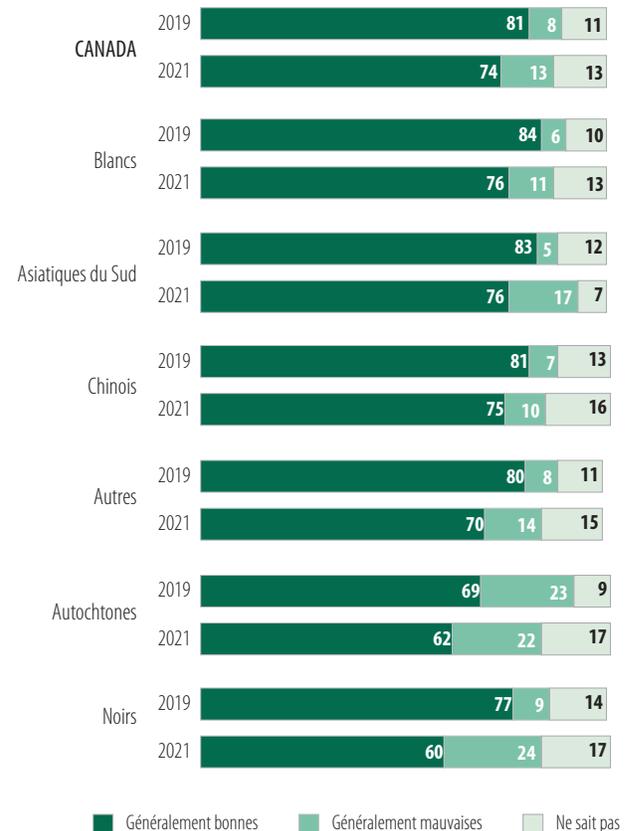
Dans l'ensemble du pays, les Canadiens continuent d'être plus positifs sur l'état actuel des relations raciales dans la communauté où ils vivent. Cependant, les opinions sont un peu moins positives qu'en 2019, surtout chez les Noirs et les membres des Premières Nations.

Les questions précédentes portaient sur les relations raciales dans l'ensemble du pays. Lorsque les Canadiens sont invités à décrire l'état des relations raciales dans la communauté où ils vivent, ils sont visiblement plus positifs (comme ce fut le cas en 2019). Les trois quarts (74 %) déclarent que les relations sont généralement *bonnes dans leur communauté lorsqu'il s'agit de s'entendre entre personnes de races différentes*, contre 13 pour cent de répondants qui ont une opinion négative sur ce point, et une proportion similaire (13 %) qui ne donnent pas de réponse. Bien que positifs dans l'ensemble, ces résultats reflètent une baisse modeste depuis 2019 où plus de huit répondants sur dix avaient donné une réponse favorable.

Concernant la baisse de cette mesure, elle est généralement similaire pour l'ensemble de la population, sauf dans le cas des Canadiens de race noire où la baisse est plus marquée (en baisse de 17 points de pourcentage depuis 2019). Ce sont les Noirs et les membres des Premières Nations qui expriment l'opinion la moins positive sur cet aspect des relations raciales à l'échelle locale, bien que dans les deux cas le taux de réponses positives l'emporte sur le taux de réponses négatives dans une proportion de deux pour un (60 % et 62 %, contre 24 % et 22 %, respectivement).

À quel point les relations entre gens de races différentes sont-elles bonnes dans votre communauté?

2019 - 2021 Par groupe racial répondant

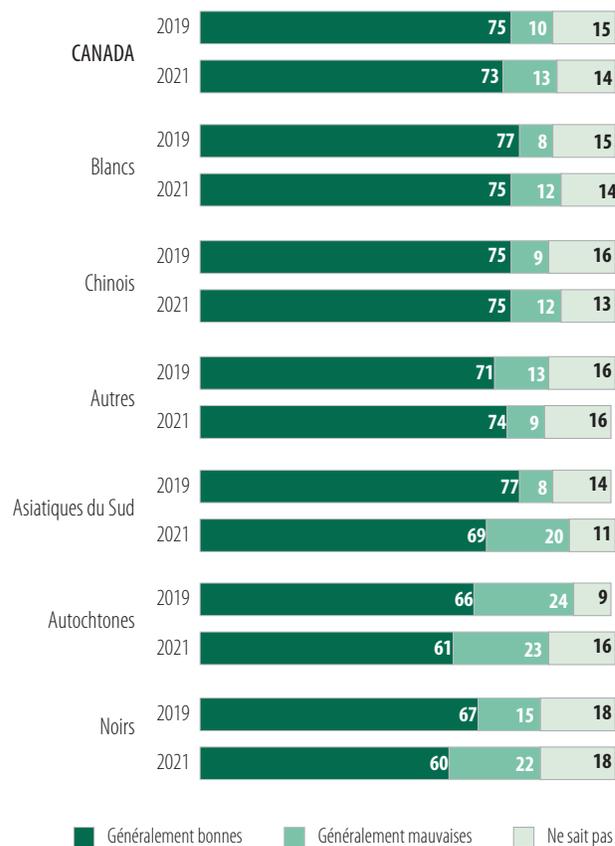


Q.22a

Comment décririez-vous l'état des relations raciales dans la communauté où vous vivez en matière d'entente entre les gens de race différente?

De même, les trois quarts des Canadiens (73 %) affirment que les relations raciales dans leur communauté sont généralement bonnes *en ce qui concerne l'égalité des chances de réussite, quelle que soit la race*, cette mesure étant légèrement inférieure à celle de 2019 (en baisse de 2 points). Depuis deux ans, certains groupes expriment une opinion plus positive tandis que d'autres ont évolué dans l'autre sens, mais il n'y a pas eu d'évolution significative au fil du temps. Comme pour la question concernant l'entente entre différents groupes à l'échelle locale, les Noirs et les membres des Premières Nations se distinguent par une attitude plus négative qu'auparavant en ce qui concerne l'égalité des chances de réussite; mais encore une fois, l'opinion positive continue de l'emporter sur l'opinion négative dans les deux groupes par une marge notable.

À quel point les chances de réussite sont-elles les mêmes pour tous, quelle que soit la race, dans votre communauté? 2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.22b

Comment décririez-vous l'état des relations raciales dans la communauté où vous vivez en matière d'égalité des chances de réussite sociale pour les personnes de toute origine ethnique?

L'avenir des relations raciales au Canada

Les Canadiens sont généralement optimistes quant aux progrès qui seront réalisés au cours de leur vie en matière d'égalité raciale. Cette opinion s'est quelque peu affaiblie depuis 2019 dans l'ensemble de la population, notamment parmi les groupes racialisés, et plus particulièrement chez les Autochtones et les Chinois.

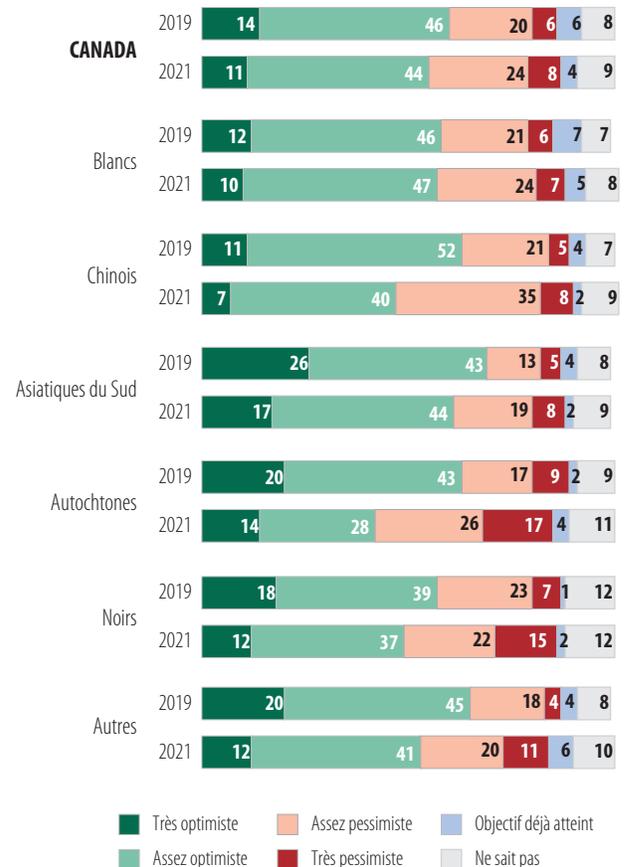
Comment les Canadiens perçoivent-ils l'avenir des relations raciales en ce qui concerne l'atteinte de l'égalité raciale? Une modeste majorité se dit très optimiste (11 %) ou plutôt optimiste (44 %) qu'au cours de leur vie, toutes les personnes racialisées seront traitées avec le même respect que les autres Canadiens, une baisse de cinq points de pourcentage par rapport à 2019. Un sur trois est quelque peu pessimiste (24 %) ou très pessimiste (8 %) à cet égard (en hausse de 6), les autres déclarant soit qu'une telle égalité existe déjà (4 %) ou ne donnant pas de réponse (9 %).

En ce qui concerne l'atteinte de l'égalité raciale dans l'avenir, l'optimisme des Canadiens s'est affaibli dans tout le pays, avec un déclin évident dans presque tous les groupes identifiables. Mais on constate une baisse plus importante chez les personnes racialisées, notamment chez les Autochtones (en baisse de 21 points depuis 2019) et les Chinois (en baisse de 16), mais également chez les Asiatiques du sud (en baisse de 8), les Noirs (en baisse de 8), et chez ceux d'autres groupes racialisés (en baisse de 12). En comparaison, cet optimisme n'a que légèrement diminué chez les Canadiens blancs (-1 point). La divergence de vues entre les différents groupes raciaux du pays est aujourd'hui un peu plus grande en ce qui concerne l'atteinte de l'égalité raciale dans l'avenir.

Les Canadiens les plus susceptibles d'exprimer leur optimisme quant aux perspectives d'égalité raciale sont les Québécois (61 %), les 30 à 44 ans (61 %), les Asiatiques du sud (61 %) et les nouveaux arrivants au Canada (64 %). Les Autochtones sont ceux qui partagent le moins ce point de vue (42 %, et particulièrement les Métis avec 36 %, par rapport à 48 % qui sont pessimistes).

À quel point avez-vous confiance qu'au cours de votre vie, toutes les personnes racialisées au Canada seront traitées avec respect?

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.41

À quel point êtes-vous optimiste ou pessimiste de voir le jour où toutes les personnes racialisées au Canada seront traitées avec le même respect que les autres?



Perceptions de la discrimination raciale au Canada

Le sondage a mesuré le degré de prise de conscience et de compréhension des Canadiens à l'égard du traitement réservé à certains groupes raciaux et ethniques du Canada (de manière générale et dans des situations particulières), de même que l'idée qu'ils s'en font, afin de vérifier les changements subis au cours des deux dernières années. La recherche a également cherché à savoir à quel point le racisme était perçu comme plus systémique que simplement issu de préjugés individuels.

Discrimination contre des groupes précis

Selon les Canadiens, les Autochtones et les Noirs sont les groupes qui subissent le plus une discrimination permanente au pays. Cette prise de conscience a considérablement augmenté depuis 2019, en particulier en ce qui concerne les Noirs. Mais le bond le plus marqué se retrouve dans la perception du sentiment anti-asiatique.

GROUPES LES PLUS FRÉQUEMMENT VICTIMES DE DISCRIMINATION. Nous avons demandé aux Canadiens d'identifier (sans incitation) quels groupes raciaux au pays sont actuellement le plus souvent victimes de discrimination. Comme en 2019, plusieurs groupes ont été mentionnés, mais aucun par plus d'un quart de la population, et un répondant sur trois n'a pu en identifier aucun.⁵

Comme en 2019, les deux groupes en tête de liste sont les Autochtones (26 %) et les Noirs ou les personnes d'ascendance africaine (25 %), ces deux groupes étant plus susceptibles d'être mentionnés qu'auparavant, en particulier les Noirs (en hausse de 9 points de pourcentage). Un Canadien sur cinq identifie les Asiatiques comme étant victimes de discrimination, mais dans la plupart des cas identifiés comme « Asiatiques » (13 %), moins nombreux sont ceux qui mentionnent précisément les Chinois (4 %), les Asiatiques du sud (3 %) ou les personnes originaires de l'Asie de l'Est (1 %); cela reflète un bond par rapport à 2019 où seulement sept pour cent des répondants considéraient

que les Asiatiques, tous types confondus, étaient victimes de discrimination, cette hausse étant due au sentiment anti-asiatique apparu lors de la pandémie de COVID-19 que certains ont attribué à la Chine ou à l'Asie en général.

Aucun autre groupe n'est mentionné par plus de cinq pour cent de la population, notamment les musulmans (5 %, en baisse de 10 points), les Arabes (5 %, en baisse de 4), les Caucasiens ou les Européens (4 %, taux inchangé) et les personnes de couleur en général (4 %, en hausse de 1). Un répondant sur trois (34 %) n'a identifié aucun groupe comme étant fréquemment victime de discrimination (en baisse de 5).

En ce qui concerne les groupes qui sont fréquemment victimes de discrimination, la perception est sensiblement la même à travers le pays, tout comme les changements survenus depuis deux ans tels que mentionnés ci-dessus. Les opinions varient selon le groupe racial des répondants, mais (comme en 2019) beaucoup moins que ce à quoi on pouvait s'attendre. Les Autochtones et les Noirs sont les plus susceptibles de nommer leur propre groupe, mais par pas plus de la moitié de leur population (45 % et 56 %, respectivement). Un peu plus du quart (28 %) des répondants asiatiques identifient les Asiatiques (collectivement ou spécifiquement) comme fréquemment victimes de discrimination, et la mention précise de leur propre groupe est rare parmi les Chinois (7 %), les Asiatiques du sud (9 %) et les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (2 %).

Comme en 2019, le niveau d'instruction a une incidence sur les groupes spontanément identifiés comme fréquemment victimes de discrimination raciale au Canada. Les répondants possédant un diplôme universitaire sont les plus susceptibles de mentionner les Autochtones et les Noirs, bien que le quart des répondants dans ce groupe ne puisse nommer aucun groupe.

⁵ Le sondage permettait plusieurs réponses à cette question et la plupart des répondants ont identifié un ou deux groupes.

Dans l'ensemble du pays, les Canadiens des provinces de l'Ouest sont ceux qui sont les plus susceptibles d'identifier les Autochtones (versus les Noirs), cette différence étant plus marquée en Saskatchewan et au Manitoba. La tendance inverse se manifeste clairement dans le centre et l'est du

Canada, et depuis 2019, il y a un surcroît d'attention porté au traitement des Noirs au Québec et dans le Canada atlantique. L'identification des Asiatiques comme fréquemment victimes de discrimination est plus prononcée en Colombie-Britannique (36 %) et moins prononcée au Québec (9 %).

Groupes raciaux les plus fréquemment victimes de discrimination

2019 - 2021 Réponses sans incitation

	Total		Par groupe répondant (2021)						
	2019	2021	Blancs	Asiatiques (net)	Chinois	Asiatiques du Sud	Originaires de l'Asie de l'Est/Sud-Est	Autochtones	Noirs
Autochtones	23	26	26	21	21	18	25	45	26
Noirs/Africains	16	25	22	31	32	31	30	13	56
Asiatiques (net)	7	20	18	28	26	28	33	17	19
Chinois	3	4	4	6	7	7	5	5	4
Asiatiques du Sud	4	3	3	5	2	9	2	6	2
Autres	*	1	1	3	2	2	2	1	*
Musulmans	15	5	5	5	3	6	5	3	4
Arabes	9	5	6	2	2	2	3	4	4
Caucasiens/Européens	4	4	5	2	1	1	3	4	*
Personnes de couleur	3	4	4	4	3	5	3	3	4
Autres groups	6	6	5	5	3	5	5	5	5
Aucune discrimination/ne sait pas	39	34	34	34	36	37	27	30	23

* Moins d'un pour cent

Q.26

Selon vous, quels groupes ethniques ou raciaux sont actuellement le plus souvent la cible de discrimination ou de traitement injuste au Canada?

AMPLEUR DE LA DISCRIMINATION CONTRE DES GROUPES PRÉCIS. Le sondage a également interrogé les Canadiens (dans une question suggérée) sur la fréquence de discrimination dont chacun des sept groupes racialisés est actuellement la cible au pays (quatre de ces groupes sont les mêmes qu'en 2019 et trois sont nouveaux). Dans tous les cas sauf un, une majorité de Canadiens indiquent que chaque groupe est victime de discrimination au moins « souvent », et cette perception s'est considérablement renforcée chez les Noirs, les Autochtones et les Chinois.⁶

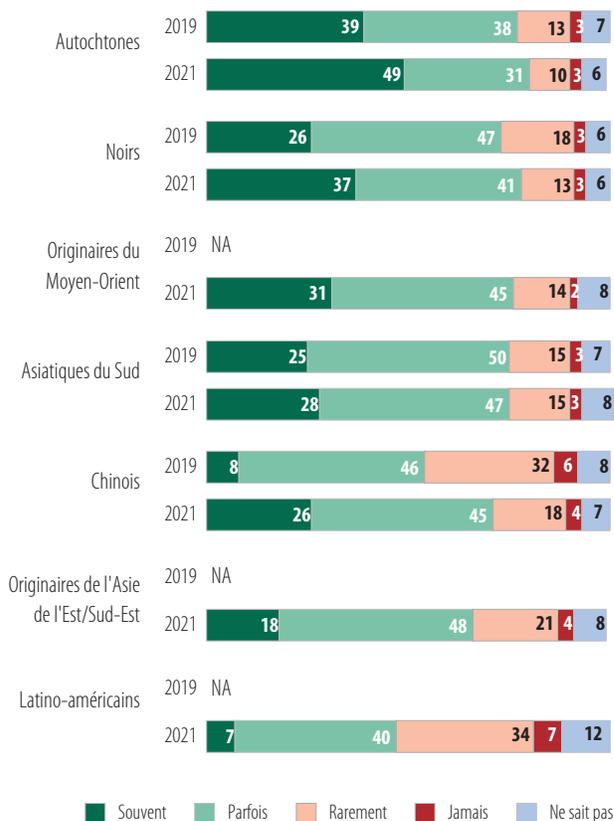
Des sept groupes, ce sont les **Autochtones** qui sont les plus souvent mentionnés par les Canadiens comme étant souvent victimes de discrimination (49 %), ce pourcentage ayant augmenté de 10 points depuis 2019. Pour la plupart des autres groupes, la perception est que cela se produit parfois (38 %), tandis que peu de répondants soutiennent que les Autochtones sont « rarement » ou ne sont « jamais » confrontés à ce type de mauvais traitement.

Il y a une reconnaissance croissante évidente du racisme anti-autochtone dans tout le pays, sauf en Saskatchewan et au Manitoba où cette perception dépassait déjà la moyenne nationale. La plus importante augmentation depuis 2019 se remarque au Québec, chez les femmes, les Noirs, les Canadiens de deuxième génération et les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Comme en 2019, les Noirs sont parmi les plus susceptibles d'indiquer que les peuples Autochtones sont souvent victimes de discrimination, alors que c'est chez les résidents des régions rurales que cette opinion est la moins marquée.

Près de quatre Canadiens sur dix (37 %) estiment que les **Noirs** sont régulièrement victimes de discrimination (en hausse de 11 points depuis 2019), cette augmentation restant plus ou moins uniforme dans l'ensemble de la population. Quatre autres répondants sur dix (41 %, en baisse de 6) déclarent que les Noirs sont au moins « parfois maltraités », par rapport à seulement 16 pour cent (en baisse de 5) qui soutiennent que cela se produit « rarement » ou « jamais ». Cette perception que de mauvais traitements sont régulièrement subis par les Noirs est maintenant plus répandue parmi les Canadiens de deuxième génération et les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

Fréquence perçue de la discrimination contre des groupes raciaux spécifiques

2019 - 2021 Par groupe racial évalué



Q.28a-f

Pour chacun des groupes suivants, veuillez indiquer si vous croyez qu'ils sont souvent, parfois ou rarement sujets à de la discrimination dans la société canadienne actuelle.

⁶ Les répondants n'avaient pas à évaluer la fréquence de discrimination de leur propre groupe racial dans le cadre de cette question. Une question précise sur ce sujet leur a été posée dont les résultats se trouvent plus tard dans ce rapport.

Moins de trois répondants sur dix (28 %) déclarent que les **Asiatiques du sud** (originaires de pays comme l'Inde et le Pakistan) sont souvent confrontés à la discrimination, soit relativement peu de changement depuis 2019 (en hausse de 3 points). Depuis deux ans, cette perception a considérablement augmenté chez les Britanno-Colombiens, les Ontariens et les Canadiens de 45 ans et plus, ainsi que chez les Canadiens blancs et de deuxième génération. Une tendance inverse se remarque chez les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba, et chez les Canadiens de 18 à 29 ans. Les membres des Premières Nations (39 %) sont ceux qui sont les plus susceptibles d'indiquer que les Asiatiques du Sud sont souvent victimes de discrimination, cette perception étant moins marquée chez les Québécois (19 %).

Le changement le plus important des deux dernières années consiste en un bond de la perception de discrimination à l'égard des **Chinois** au Canada. Actuellement, un Canadien sur quatre (26 %) pense que ce groupe est souvent victime de discrimination, contre seulement huit pour cent en 2019. Cette croissance à deux chiffres se retrouve dans tous les sous-groupes identifiables de la population et là où elle est la plus importante est en Colombie-Britannique (en hausse de 28 points) et chez les Canadiens de deuxième génération (en hausse de 25). C'est en Colombie-Britannique que cette perception du sentiment anti-chinois est la plus marquée (39 % des répondants indiquent que cela arrive souvent); elle l'est moins au Québec (18 %) et en Saskatchewan et au Manitoba (18 %), bien qu'il y ait eu augmentation de 14 points dans ces provinces.

Le sondage de cette année comprenait trois nouveaux groupes. Trois Canadiens sur dix (31 %) estiment que les **personnes originaires du Moyen-Orient** sont souvent victimes de discrimination en raison de leur origine raciale ou ethnique, comparativement à un répondant sur six qui affirme que cela se produit « rarement » ou « jamais ».⁷ Ce sont les membres des Premières Nations et les Noirs (38 %, respectivement) qui sont les plus susceptibles de nommer les personnes originaires du Moyen-Orient comme étant fréquemment victimes de mauvais traitements, ainsi que les Canadiens de 18 à 29 ans (40 %). Cette perception est moins marquée en Colombie-Britannique (25 %), chez les hommes (24 %) et chez les Chinois (21 %).

Un peu moins d'une personne sur cinq (18 %) déclare que les personnes **originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est** sont souvent victimes de discrimination, par opposition à une personne sur quatre qui indique que cela se produit « rarement » (21 %) ou « jamais » (4 %).⁸ Comme dans le cas des autres évaluations de groupe, ce sont les répondants Autochtones (24 %) et Noirs (24 %) qui sont les plus susceptibles de considérer ce groupe comme étant constamment victime de mauvais traitements, alors que dans ce cas de figure, ce sont les nouveaux arrivants (12 %) qui sont les moins susceptibles de partager cette opinion.

Enfin, très peu de Canadiens (7 %) pensent que les **Latino-américains** sont souvent victimes de discrimination au pays, la plupart jugeant que cela se produit « parfois » (40 %) ou « rarement » (34 %). Cette perception est similaire pour l'ensemble de la population; les répondants Noirs et ceux de 18 à 29 ans sont les seuls groupes dont plus de 10 % expriment cette opinion.

⁷ Dans le cadre du sondage, les personnes originaires du Moyen-Orient étaient décrites comme des personnes originaires de pays tels que l'Iran et la Syrie.

⁸ Les personnes appartenant à ce groupe étaient décrites comme originaires de pays tels que le Japon, la Corée, les Philippines, l'Indonésie et de pays d'Asie du Sud-Est tels que la Thaïlande, le Vietnam, le Laos, la Malaisie et Singapour.

Attitudes à l'égard des personnes d'autres groupes raciaux

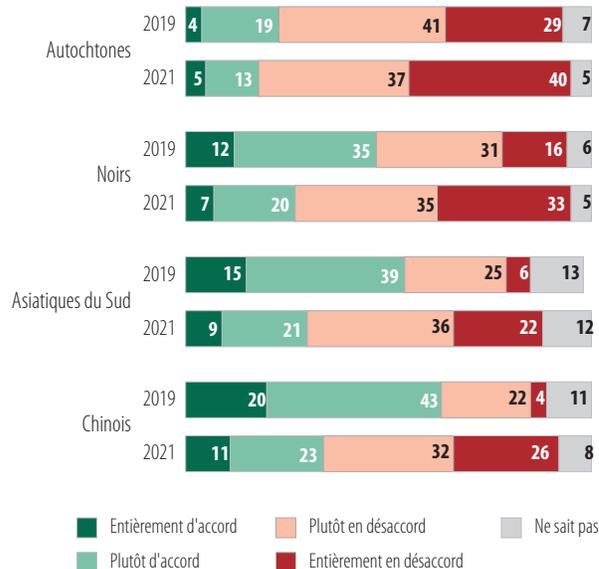
Les Canadiens sont maintenant plus susceptibles qu'il y a deux ans de reconnaître que le racisme est présent au pays, particulièrement à l'égard des Autochtones et des Noirs. Cependant, depuis 2019, le changement le plus notable est une plus grande prise de conscience de la discrimination à l'égard des Chinois.

En plus de mesurer les perceptions du public au sujet de la discrimination raciale, le sondage s'est également intéressé aux attitudes des Canadiens à l'égard des personnes racialisées afin de déterminer l'ampleur des stéréotypes et des préjugés qui persistent au sein de la population et l'évolution de cette ampleur au cours des deux dernières années. Certaines des questions proviennent de travaux de recherche portant sur le racisme « symbolique » ou « moderne ». Cette forme de préjugé est généralement définie comme un racisme plus contemporain et plus subtil, centré sur le groupe racialisé plutôt que sur le seul individu, en tenant compte davantage de la place que la personne occupe dans la société que de ses caractéristiques individuelles. Les questions portaient sur l'un ou l'autre des sept groupes racialisés au Canada (dont quatre sont les mêmes qu'en 2019 et trois sont nouveaux) et étaient présentées sous forme d'énoncés pour lesquels on a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non.

LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES [GROUPE] N'EST PLUS UN PROBLÈME AU CANADA. Une fois combinés pour les quatre groupes racialisés, les résultats montrent que, dans l'ensemble, les Canadiens sont deux fois plus en désaccord (60 %) qu'en accord (29 %) avec l'énoncé. Il s'agit d'une évolution importante par rapport à 2019, où les opinions étaient divisées de manière égale (47 % d'accord, contre 44 % en désaccord), et ce rejet généralisé de la prémisse selon laquelle la discrimination n'est plus un problème se retrouve dans chacun des quatre groupes raciaux couverts par la question, et se répète dans les deux sondages.⁹

La discrimination à l'égard des [groupe] n'est plus un problème au Canada

2019 - 2021 Par groupe racial évalué

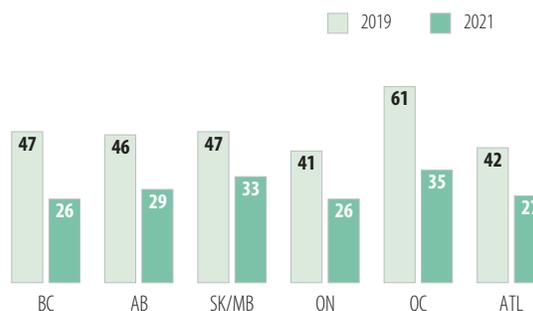


Q.23a

Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement réservé aux [personnes chinoises/ personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/ personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est] : La discrimination envers les [GROUPE] n'est plus un problème au Canada.

La discrimination à l'égard des [groupe] n'est plus un problème au Canada

2019 - 2021 Entièrement/plutôt d'accord, par province



Q.23a

Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement réservé aux [personnes chinoises/ personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/ personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est] : La discrimination envers les [GROUPE] n'est plus un problème au Canada.

⁹ Ce changement dans l'opinion publique était déjà évident en août 2020, selon un autre sondage de l'Environics Institute où la même question était posée.

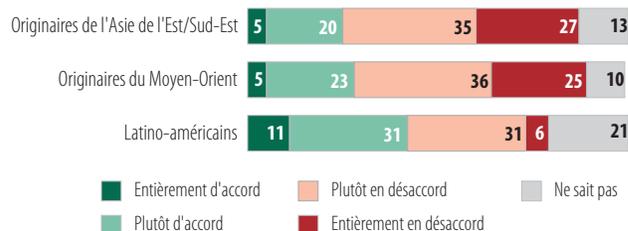
De plus, ce changement d'opinion s'observe à peu près également dans l'ensemble de la population, autant par région que par données démographiques et par origine ethnique et raciale. Le changement le plus marqué depuis 2019 se retrouve chez les Québécois (où le taux de pourcentage des répondants se disant d'accord avec l'énoncé a diminué de 26 points) et chez les membres des Premières Nations (également en baisse de 26). En 2021, le plus faible taux de pourcentage de répondants se disant en accord avec l'énoncé selon lequel la discrimination envers les Canadiens racialisés n'est plus un problème se retrouve chez les Noirs (21 %), alors que le plus élevé se retrouve chez les Québécois (35 %), les hommes (35 %), les Asiatiques du Sud (35 %) et les nouveaux arrivants (44 %).

Comme en 2019, les opinions sur le fait que la discrimination ne soit plus un problème au Canada divergent de façon plus nette lorsque l'on précise le groupe racialisé.¹⁰ Le plus faible pourcentage de répondants d'accord avec l'affirmation se retrouve lorsque celle-ci concerne les peuples Autochtones (18 % tout à fait ou plutôt d'accord); cette proportion n'a diminué que légèrement depuis 2019, mais le pourcentage de personnes fortement en désaccord est passé de 29 pour cent à 40 pour cent. Moins de trois répondants sur dix (27 %) sont désormais d'accord pour dire que la discrimination à l'égard des Noirs n'est plus un problème (en baisse de 20 points), la proportion des répondants qui ne sont « pas du tout d'accord » doublant pour atteindre 33 pour cent. De même, la proportion de Canadiens qui sont d'accord avec cet énoncé a également diminué de manière importante dans le cas des Asiatiques du Sud (30 %, en baisse de 24) et des Chinois (34 %, en baisse 29).

Pour les trois groupes racialisés couverts pour la première fois en 2021, environ un Canadien sur quatre se dit d'accord avec l'énoncé selon lequel la discrimination n'est plus un problème lorsqu'elle s'applique aux personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (25 % fortement ou plutôt d'accord) et aux personnes originaires du Moyen-Orient (28 %), alors que plus de six répondants sur dix sont plutôt ou fortement en désaccord avec l'énoncé. En comparaison, les opinions sur le traitement réservé aux Latino-américains au Canada sont plus divisées, quatre répondants sur dix (42 %) étant fortement ou plutôt d'accord avec l'énoncé, par rapport à 37 pour cent qui sont plutôt ou fortement en désaccord, et à 21 pour cent qui ne donnent aucune réponse.

La discrimination à l'égard des [groupe] n'est plus un problème au Canada

2021 Par groupe racial évalué



Q.23a

Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement réservé aux [personnes chinoises/ personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/ personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est] : La discrimination envers les [GROUPE] n'est plus un problème au Canada.

¹⁰ Cette question n'a pas été posée aux répondants pour leur propre groupe ethnique ou racial.

IL EST FACILE DE COMPRENDRE LA COLÈRE DES [GROUPE] AU CANADA.

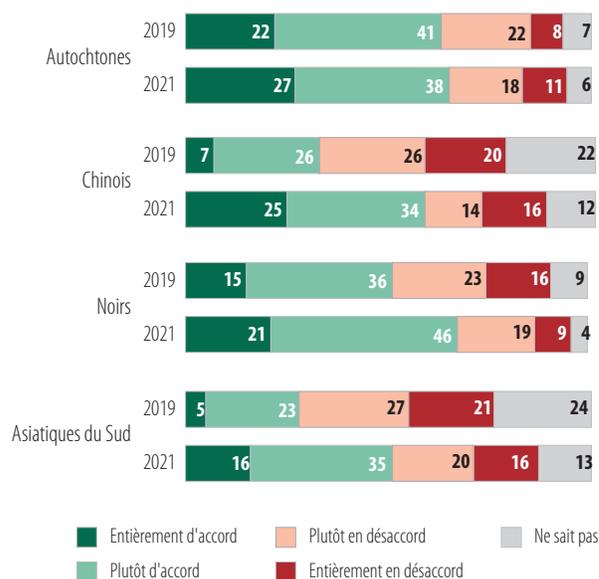
Comme à la question précédente, les Canadiens sont maintenant plus conscients qu'avant de l'impact du racisme au Canada. Plus de la moitié (54 %) se disent maintenant fortement ou plutôt d'accord avec cet énoncé sur la compréhension de la colère des Canadiens racialisés (lorsque les réponses sont combinées pour tous les groupes), en hausse de 10 points par rapport à 2019. Une proportion légèrement plus faible (32 %, en baisse de 9) est en désaccord, et un autre 14 pour cent ne donne aucune réponse.

Depuis deux ans, ce changement se perçoit à des degrés divers dans la population, plus particulièrement chez les résidents de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, ainsi que chez les Canadiens blancs, chinois et sud-asiatiques. On retrouve le plus grand nombre de répondants d'accord avec l'énoncé chez les Asiatiques (62 %) et les Noirs (62 %), ainsi que chez les Canadiens de deuxième génération (62 %), et c'est chez les Québécois qu'on en retrouve le moins (42 %, mais en hausse de 7 points depuis 2019).

Parmi les groupes raciaux évalués, là où l'on retrouve le plus grand nombre de répondants d'accord avec l'énoncé est lorsqu'il s'applique aux peuples Autochtones, les deux tiers des répondants étant soit fortement d'accord (27 %) ou plutôt d'accord (38 %); globalement la proportion de répondants en accord avec l'énoncé n'est que marginalement supérieure à celle de 2019, mais la proportion de répondants fortement d'accord est supérieure par cinq points de pourcentage. Les deux tiers des Canadiens sont également tout à fait d'accord (21 %) ou plutôt d'accord (46 %) lorsque l'énoncé s'applique à la colère des Noirs au Canada, en l'occurrence le pourcentage a augmenté de 16 points au cours des deux dernières années.

Le plus grand changement depuis 2019 concerne la proportion de répondants qui sont d'accord avec l'énoncé lorsqu'il s'applique à la colère des Chinois au Canada, avec six répondants sur dix aujourd'hui fortement d'accord (25 %) ou plutôt d'accord (34 %) (en hausse de 26 points – avec des répondants fortement d'accord ayant plus que triplés). Le nombre de répondants qui sont d'accord avec l'énoncé est également plus élevé lorsque celui-ci s'applique à la colère des personnes originaires d'Asie du Sud, plus de la moitié étant maintenant fortement d'accord (16 %) ou plutôt d'accord (35 %), en hausse de 23 points depuis 2019.

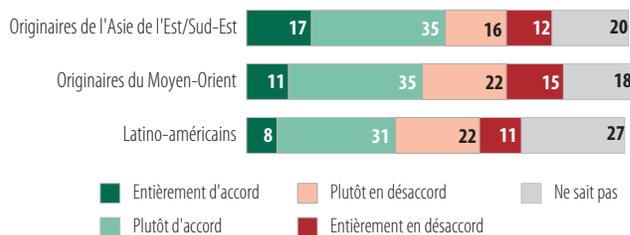
Il est facile de comprendre la colère des [groupe] au Canada 2019 - 2021 Par groupe racial évalué



Q.23b

Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement réservé aux [personnes chinoises/ personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/ personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est] : C'est facile de comprendre la colère envers des [GROUPE] au Canada.

Il est facile de comprendre la colère des [groupe] au Canada 2021 Par groupe racial évalué



Q.23b

Veillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement réservé aux [personnes chinoises/ personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/ personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est] : C'est facile de comprendre la colère envers des [GROUPE] au Canada.

Parmi les autres groupes évalués, un peu plus de la moitié des répondants se sont dits fortement d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé lorsqu'il s'appliquait aux personnes originaires de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est (51 %), ce pourcentage étant un peu plus faible lorsque l'énoncé s'appliquait aux personnes originaires du Moyen-Orient (46 %) et d'Amérique du Sud (39 %). Dans les trois cas, relativement peu d'entre eux ont exprimé des opinions bien arrêtées (soit d'accord, soit en désaccord), et une minorité significative n'a donné aucune réponse.

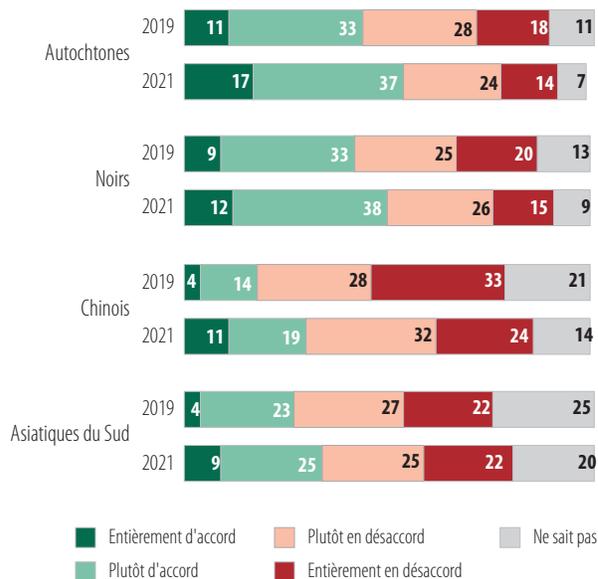
ACTUELLEMENT, LA DISCRIMINATION RACIALE EST LE PRINCIPAL OBSTACLE QUI EMPÊCHE LES [GROUPE] DE SE RÉALISER. Bien que, de manière générale, les Canadiens reconnaissent qu'il existe au pays un racisme persistant envers certains groupes, relativement peu de gens croient que cela constitue un obstacle à la réussite sociale. Seulement quatre Canadiens sur dix se disent tout à fait d'accord (10 %) ou plutôt d'accord (29 %) avec cet énoncé, en hausse de six points de pourcentage depuis 2019. Une proportion légèrement plus élevée (43 %) est maintenant plutôt ou fortement en désaccord (en baisse de 7), alors que près d'un répondant sur cinq (18 %) ne se prononce pas.

La proportion de répondants se disant d'accord avec l'énoncé s'est sensiblement accrue parmi les résidents de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, tout en restant stable en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec. Dans l'ensemble de la population, les répondants se disant d'accord sur le fait que la discrimination est un obstacle à la réussite sociale sont plus nombreux chez les Asiatiques (50 %, en particulier chez ceux originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est [56 %]) et chez les Noirs (50 %), et c'est en Saskatchewan et au Manitoba (27 %) et parmi les Métis (26 %) qu'on en retrouve le moins.

Concordant avec les deux énoncés précédents, celui-ci est le plus largement accepté lorsqu'il s'applique aux peuples Autochtones, avec plus de la moitié des répondants se disant aujourd'hui fortement d'accord (17 %) ou plutôt d'accord (37 %) avec l'énoncé, en hausse de 10 points depuis 2019. De même, la moitié des répondants se disent actuellement fortement d'accord (12 %) ou plutôt d'accord (38 %) avec le fait que la discrimination raciale constitue un obstacle majeur à la réussite sociale pour les Noirs (hausse de 8 points). Une proportion plus faible de répondants se disent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord pour dire que l'énoncé s'applique aux Chinois (30 %, en hausse de 12) et aux Asiatiques du Sud (34 %, en hausse de 7).

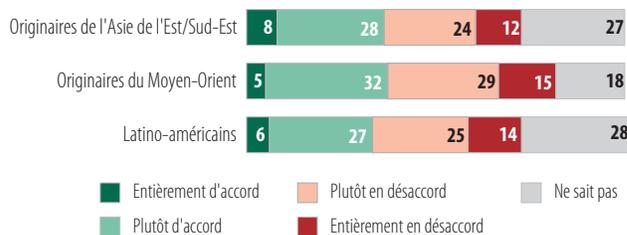
Un peu plus du tiers (36 %) des Canadiens admettent que la discrimination raciale au pays constitue un obstacle majeur à la réussite sociale des personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, avec des proportions similaires de répondants se disant d'accord avec l'énoncé lorsqu'il s'applique aux personnes originaires du Moyen-Orient (37 %) et aux Latino-américains (33 %).

Actuellement, la discrimination raciale est le principal obstacle qui empêche les [groupe] de se réaliser 2019 - 2021 Par groupe racial évalué



Q.23e
Veuillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement réservé aux [personnes chinoises/ personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/ personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est] : La discrimination raciale est la principale raison pour laquelle plusieurs [GROUPE] ne peuvent progresser dans le contexte actuel.

Actuellement, la discrimination raciale est le principal obstacle qui empêche les [groupe] de se réaliser 2021 Par groupe racial évalué



Q.23e
Veuillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants au sujet du traitement réservé aux [personnes chinoises/ personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/ personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est] : La discrimination raciale est la principale raison pour laquelle plusieurs [GROUPE] ne peuvent progresser dans le contexte actuel.

Racisme systémique versus racisme comportemental

Les Canadiens admettent un peu plus qu'avant que la discrimination à l'égard des groupes racialisés est davantage liée à un racisme systémique plutôt qu'aux préjugés individuels. Ce fait est plus généralement admis lorsqu'il s'agit d'interactions avec la police et que ces interactions sont vécues par des Autochtones et des Noirs.

La discrimination est-elle liée aux préjugés individuels ou à un racisme systémique? Si la discrimination et le racisme sont généralement plus visibles dans les actions d'individus qui agissent ou s'expriment d'une manière négative envers les autres, ils se manifestent également de manière systémique dans le cadre de normes établies ou par le biais des institutions. Au cours de la dernière année, le racisme systémique et l'ampleur qu'il a prise ont suscité une attention accrue, notamment en raison d'une plus grande surveillance apportée aux pratiques policières et à plusieurs orientations institutionnelles. Dans le cadre de ce sondage, nous avons réutilisé une question posée en 2019 afin de savoir si les Canadiens pensaient que la problématique la plus importante en matière de discrimination contre des groupes racialisés spécifiques était les préjugés personnels

ou le racisme systémique intégré dans les lois et les institutions du pays.

Sous cet angle, l'opinion penche nettement du côté des attitudes individuelles, mais depuis 2019, un léger changement s'est opéré dans l'opinion qui tend aujourd'hui à admettre que le racisme englobe une problématique systémique intégrée aux lois et aux institutions. Une fois combinés, les résultats obtenus auprès des sept groupes racialisés évalués montrent qu'une majorité pense toujours que le problème le plus important reste la discrimination en raison de préjugés individuels (38 %, en baisse de 3 points par rapport à 2019), tandis qu'on remarque une légère hausse des répondants qui estiment que les lois et les institutions sont à la source du problème (6 %, en hausse de 1) ou que les deux sont problématiques (34 %, en hausse de 5). Il convient également de noter qu'actuellement, un peu moins de Canadiens rejettent les deux prémisses en insistant sur le fait que ces groupes ne subissent pas de discrimination (9 %, en baisse de 1) ou ne donnent aucune réponse (12 %, en baisse de 3).

Sur quoi se fonde la discrimination des groupes racialisés au Canada?

2019 - 2021 Par groupe racial évalué

	TOTAL		Chinois		Asiatiques du Sud		Autochtones		Noirs	
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021
Préjugés individuels	41	38	39	44	44	44	33	23	47	38
Lois et institutions	5	6	3	7	4	3	8	13	4	7
Les deux constituent un problème	29	34	19	30	25	31	44	49	29	40
Ni l'un ni l'autre/aucune discrimination contre le groupe	10	9	19	8	10	10	5	8	8	8
Ne sait pas	15	12	20	11	18	12	11	7	11	7

Q.30

Lorsqu'il s'agit de discrimination envers les personnes chinoises/personnes noires/personnes de l'Asie du Sud/personnes autochtones/personnes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, quel est selon vous le problème le plus sérieux?

Les opinions sur cette question sont largement similaires dans l'ensemble de la population. Depuis 2019, la tendance à indiquer un fondement systémique à la discrimination se retrouve dans l'ensemble de la population, mais plus particulièrement chez les résidents de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba et du Canada atlantique, chez les résidents des régions rurales, les Canadiens de 18 à 29 ans, les personnes sans diplôme d'études secondaires et chez les Autochtones et les Noirs. L'opinion selon laquelle la discrimination raciale est principalement attribuable aux préjugés individuels est plus fréquente chez les Canadiens de 65 ans et plus (47 %). Les personnes les plus susceptibles d'indiquer que la discrimination est fonction autant de préjugés individuels que de facteurs systémiques sont les Canadiens de 18 à 29 ans (42 %) et les Noirs (47 %), les personnes originaires de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est (42 %) et les Chinois (41 %).

Sans surprise, les réponses des Canadiens à cette question varient selon le groupe racial évalué. Comme en 2019, l'opinion que les institutions et les lois sont la source du problème (seules ou à parts égales avec les préjugés individuels) est plus répandue lorsqu'il s'agit de discrimination à l'égard des peuples Autochtones (62 %),

et à l'égard des Noirs (47 %); dans le cas des deux groupes, cette opinion s'est affermie de manière appréciable au cours des deux dernières années (augmentation de 10 et 14 points, respectivement). Mais les opinions ont évolué de manière importante en ce qui concerne le racisme à l'égard des Chinois, une proportion beaucoup plus grande de répondants l'attribuant désormais à des facteurs systémiques (37 %, en hausse de 15 points), et beaucoup moins rejetant une discrimination anti-chinoise ou ne donnant aucune opinion (19 %, en baisse de 20). En comparaison, les opinions des Canadiens sur les causes de la discrimination à l'égard des Asiatiques du Sud ont peu changé et sont maintenant très semblables à la perception qu'ils ont du traitement réservé aux Chinois.

Le sondage a également posé cette question en référence à trois nouveaux groupes (les personnes originaires de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine), et les opinions sur le fondement du racisme à l'égard de chacun de ces groupes correspondent à peu près à la moyenne combinée de tous les groupes. Les Canadiens expriment la plus grande incertitude quant au traitement des Latino-américains dans ce pays, un sur quatre (23%) étant incapable d'exprimer une opinion.

DISCRIMINATION DANS DES SITUATIONS

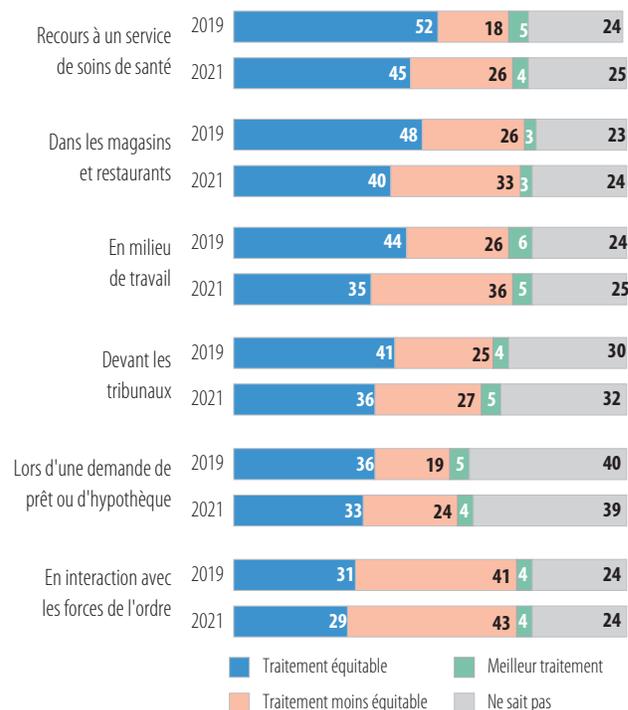
SPÉCIFIQUES. Une façon plus précise de mesurer la prise de conscience des Canadiens des formes systémiques de racisme consiste à leur demander leur avis sur le traitement réservé à chacun des sept groupes racialisés dans six situations données. Le choix de réponses comprenait : traitées de la même manière, de manière moins équitable ou de manière plus équitable que les blancs dans une même situation.¹¹

Une fois combinés, les résultats obtenus pour les sept groupes montrent que les perceptions sur la façon dont les personnes racialisées sont traitées varient considérablement selon la situation, et que les Canadiens sont maintenant plus enclins qu'en 2019 à indiquer que les personnes racialisées sont traitées de manière moins équitable que les personnes blanches dans toutes les situations proposées. Des six situations, celle où le public est le plus enclin à dire que les personnes racialisées sont traitées de la même manière que les personnes blanches est la situation où ces personnes nécessitent l'intervention **d'un service de soins de santé** (45 %), mais ce pourcentage est moindre qu'il y a deux ans puisqu'une personne sur quatre (26 %, en hausse de 8 points) indique qu'elles sont traitées de manière moins équitable.

En proportion moindre, les Canadiens estiment que les personnes racialisées sont traitées équitablement **dans les magasins et les restaurants** (40 %, en baisse de 8), **devant les tribunaux** (36 %, en baisse de 5), **en milieu de travail** (35 %, en baisse de 9), et lors **d'une demande de prêt ou d'hypothèque** (33 %, en baisse de 3). Enfin, comme en 2019, là où les Canadiens sont les plus enclins à croire que les personnes racialisées ne sont pas traitées équitablement est lorsqu'elles doivent **interagir avec les forces de l'ordre** : moins de trois répondants sur dix (29 %, en baisse de 2) disent qu'elles sont traitées de la même manière que les blancs, contre 43 pour cent (en hausse de 2) qui estiment qu'elles sont traitées moins équitablement.

Une fois répartis pour chacun des sept groupes racialisés, les résultats reflètent largement, en matière d'ampleur, le schéma de discrimination déjà révélé auquel chacun des sept groupes est confronté dans la société canadienne. Des sept groupes, les Autochtones et les Noirs sont ceux qui sont les plus perçus comme étant traités moins équitablement que les blancs, particulièrement lorsqu'ils interagissent

Traitement réservé au groupe comparativement aux blancs 2019 - 2021 Groupes racialisés combinés par situation



Q.31

Au Canada, diriez-vous qu'en général les [MÊME GROUPE QUE Q. 30] sont traitées de la même façon que les personnes blanches ou traitées de façon moins équitable ou plus équitable que les personnes blanches dans chacune des situations suivantes?

avec les forces de l'ordre (une opinion exprimée par une nette majorité d'autres Canadiens). De plus, la perception d'une inégalité de traitement pour les deux groupes s'est sensiblement renforcée depuis 2019, en particulier en ce qui concerne les Noirs (avec des augmentations de plus de 10 points de pourcentage dans chacune des six situations). L'évolution la plus spectaculaire dans l'opinion se retrouve dans le cas d'une prestation de services en soins de santé, où la perception d'un traitement inégal par rapport à celui réservé aux blancs a bondi autant chez les peuples Autochtones (à 50 %, en hausse de 16 points) que chez les Noirs (à 33 %, en hausse de 17 points).

¹¹ Chaque répondant a répondu à ces questions en fonction de l'un des sept groupes racialisés (assigné au hasard). Personne n'a été interrogé sur son propre groupe racial.

Depuis 2019, l'opinion concernant le traitement réservé aux Asiatiques du Sud a évolué dans le même sens, le plus grand écart se retrouvant dans le cas du traitement qui leur est réservé en milieu de travail, qui est perçu comme moins équitable que celui réservé aux blancs (33 %, en hausse de 9 points). La même proportion indique que les Asiatiques du Sud sont traités moins équitablement lors d'interactions avec les forces de l'ordre (33 %, en hausse de 2). Comme il y a deux ans, les Chinois sont ceux qui sont le moins souvent perçus comme subissant un traitement moins équitable que les blancs dans ces situations, mais là aussi les choses ont changé, plus particulièrement en ce qui concerne le traitement qui leur est réservé dans les magasins et les restaurants (à 30 %, en hausse de 12), en milieu de travail (à 28 %, en hausse de 11) et dans le cas d'une interaction avec les forces de l'ordre (à 24 %, en hausse de 9).

Concernant les trois groupes raciaux inclus pour la première fois en 2021 — les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, et les personnes originaires du Moyen-Orient et d'Amérique latine — le traitement qui leur est réservé est généralement perçu par le public comme plus équitable que celui réservé aux Autochtones et aux Noirs, mais moins équitable que celui réservé aux Chinois et aux Asiatiques du Sud. Dans les trois cas, les répondants

s'entendent pour dire que ces groupes sont traités moins équitablement que les blancs dans leurs milieux de travail et lors d'une interaction avec les forces de l'ordre.

Comment les perceptions du traitement réservé aux personnes racialisées dans ces situations varient-elles selon les antécédents et l'identité des répondants?

De manière générale, l'évolution subie depuis 2019 telle que notée ci-dessus se retrouve dans tous les sous-groupes ou dans la plupart d'entre eux (p. ex., par région, par données démographiques et par origine raciale), dans certains cas elle est plus prononcée et dans d'autres moins. Pour toutes les situations, l'idée selon laquelle les groupes racialisés sont traités aussi équitablement que les blancs est plus fréquente chez les hommes et les gens âgés de 65 ans et plus. Comme en 2019, les Canadiens blancs continuent d'être plus susceptibles que les personnes racialisées d'être d'accord avec cette opinion, toutefois, lorsqu'il s'agit d'admettre que les autres groupes ne sont pas traités équitablement, cette opinion évolue de la même manière que chez les personnes racialisées. Dans toutes les situations, ce sont les femmes, les personnes de 18 à 29 ans et les répondants Noirs qui sont les moins susceptibles de percevoir qu'un traitement équitable à celui des blancs est réservé aux personnes racialisées.

Traitement moins équitable que celui réservé aux blancs, par groupe et par situation
2019 - 2021 Par groupe racial évalué

	Chinois		Asiatiques du Sud		Autochtones		Noirs	
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021
Recours à un service de soins de santé	11	16	13	18	34	50	16	33
Dans les magasins et restaurants	18	30	22	28	37	41	28	39
Devant les tribunaux	10	13	16	18	38	42	35	46
En milieu de travail	17	28	24	33	34	43	27	41
Lors d'une demande de prêt ou d'hypothèque	10	11	13	20	31	40	23	34
En interaction avec les forces de l'ordre	15	24	31	33	58	59	57	68

Q.31

Au Canada, diriez-vous qu'en général les [MÊME GROUPE QUE Q. 30] sont traitées de la même façon que les personnes blanches ou traitées de façon moins équitable ou plus équitable que les personnes blanches dans chacune des situations suivantes?

Traitement moins équitable que celui réservé aux blancs, par groupe et par situation
2021 Par groupe racial évalué

	Originaires d'Asie de l'Est/Sud-Est	Originaires du Moyen-Orient	Latino-américains
Recours à un service de soins de santé	25	20	19
Dans les magasins et restaurants	33	34	22
Devant les tribunaux	20	27	28
En milieu de travail	35	39	31
Lors d'une demande de prêt ou d'hypothèque	19	24	23
En interaction avec les forces de l'ordre	36	44	38

Q.31

Au Canada, diriez-vous qu'en général les [MÊME GROUPE QUE Q. 30] sont traitées de la même façon que les personnes blanches ou traitées de façon moins équitable ou plus équitable que les personnes blanches dans chacune des situations suivantes?



Expérience indirecte de la discrimination raciale

Le sondage a également interrogé les Canadiens sur leur perception de la discrimination raciale vécue par les personnes de leur propre groupe racial ou culturel, en incluant les épisodes dont ils avaient été personnellement témoins.

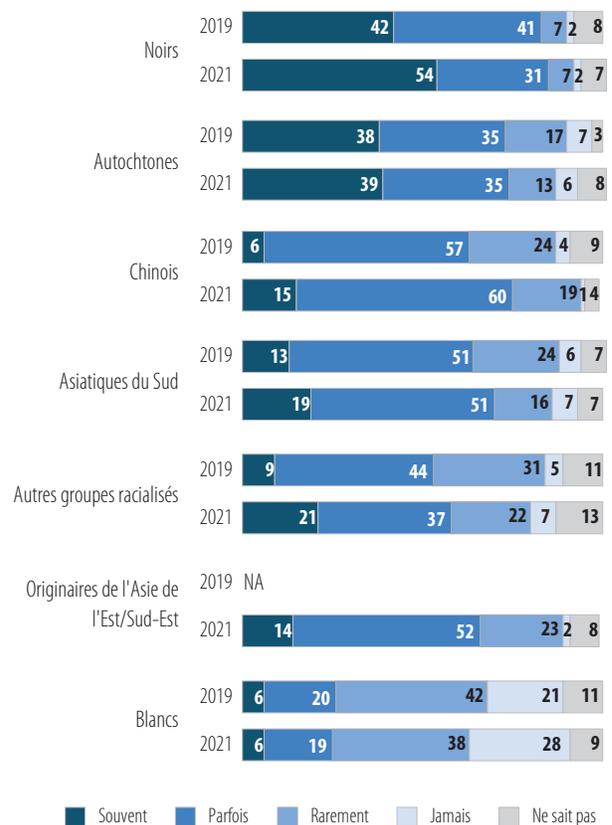
Traitement général de son propre groupe racial

Une grande majorité de Noirs et d'Autochtones perçoivent leur groupe comme victime de racisme et d'injustice en raison de leur race ou de leur culture. Depuis 2019, cette perception a légèrement augmenté chez les Noirs et les Chinois, ainsi que chez les Canadiens de première génération.

FRÉQUENCE DE DISCRIMINATION. Après avoir interrogé les Canadiens sur la fréquence à laquelle, selon eux, d'autres groupes au Canada subissent un traitement injuste en raison de leur race ou de leurs antécédents culturels, le sondage les a interrogés sur l'expérience vécue par leur propre groupe. Comme on pouvait s'y attendre, des différences significatives apparaissent à l'intérieur d'un schéma prévisible. Une grande majorité de Noirs (85 %) ou d'Autochtones (74 %) affirment que les membres de leur groupe sont parfois traités injustement, du moins parfois, sinon souvent, en raison de leur race ou de leur culture. Dans l'ensemble de la population, les perceptions sont restées stables depuis 2019, mais elles varient fortement selon les groupes.

Depuis 2019, un traitement injuste de son propre groupe au quotidien est beaucoup plus susceptible d'être signalé par les Noirs (en hausse de 12 points), alors qu'une augmentation plus faible d'un tel traitement est signalée par les Chinois (15 %, en hausse de 9), les Asiatiques du Sud (19 %, en hausse de 6) ou par un autre groupe racialisé (21 %, en hausse de 12). Les deux tiers des Canadiens originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est déclarent que leur groupe est souvent (14 %) ou parfois (52 %) victime de discrimination.

Fréquence de traitement injuste à l'égard de sa propre race 2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.27
À quelle fréquence les membres de votre propre groupe ethnique ou racial sont-ils traités injustement en raison de leur race ou de leur culture?

Les trois quarts des Autochtones déclarent que leur groupe est souvent (39 %) ou parfois (35 %) victime de discrimination, ce qui dénote peu de changement avec 2019. Les membres des Premières Nations (85 %) sont toujours beaucoup plus susceptibles que les Métis (62 %) de dire que cette expérience se produit souvent. Comme en 2019, seule une personne sur quatre (25 %, en baisse de 1) qui s'identifie comme blanche affirme la même chose en ce qui concerne leur groupe racial ou culturel.¹²

Comme en 2019, les perceptions des Canadiens en matière de discrimination envers leur propre groupe racial sont liées à l'âge, les répondants de 18 à 29 ans étant plus susceptibles de dire que cela se produit souvent ou parfois (50 %, en hausse de 5), une opinion partagée par seulement un tiers (30 %) des personnes de 65 ans et plus. Cet écart entre les générations s'observe partout au Canada, le sentiment de discrimination le plus élevé se retrouvant chez les personnes nées dans un autre pays (58 %, en hausse de 12) et le plus faible chez les Canadiens de troisième génération ou plus (28 %, en baisse de 7). Les opinions sur cette question sont largement identiques selon le sexe et le niveau d'instruction et de revenu.

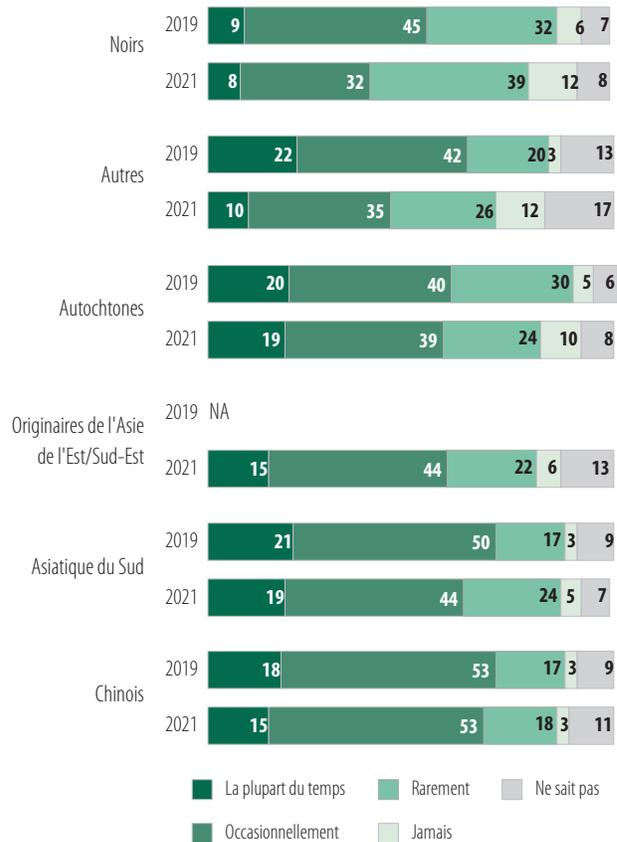
REPRÉSENTATION DANS LES MÉDIAS. On a également demandé aux Canadiens non blancs à quelle fréquence ils estiment que leur groupe racial est bien décrit dans les médias canadiens. Les répondants sont aujourd'hui moins positifs qu'il y a deux ans. Seulement une personne sur six (15 %, en baisse de 5) déclare que ces représentations sont exactes la plupart du temps, la majorité indiquant que cela se produit parfois (42 %, en baisse de 2), rarement (25 %, en hausse de 2) ou jamais (8 %, en hausse de 4).

Les résultats ne varient pas de manière importante parmi les groupes raciaux, sauf que la proportion de répondants indiquant que ces représentations sont exactes la plupart du temps ou parfois est nettement plus faible chez les Noirs (40 %, en baisse de 12 points depuis 2019) et dans les « autres » groupes racialisés (45 %, en baisse de 19).¹³

Ce sont les Chinois qui sont les plus positifs concernant la représentation de leur groupe racial dans les médias (68 %, en baisse de 3), une proportion qui a très peu changé malgré

À quelle fréquence votre groupe racial est-il décrit avec exactitude dans les médias?

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.32

En pensant à la façon dont votre propre groupe ethnique ou racial est décrit dans les médias canadiens actuels, diriez-vous que votre groupe est décrit avec justesse?

la montée du sentiment anti-asiatique qui s'est propagé avec la pandémie. Comme en 2019, l'âge est un facteur qui influence ces perceptions. Les Canadiens de 65 ans et plus sont les plus positifs concernant la représentation de leur groupe racial dans les médias (71 % en hausse de 2), comparativement aux répondants 18 à 29 ans (51 %, en baisse de 4). Les Canadiens racialisés aux revenus plus élevés et qui jouissent d'une plus grande sécurité financière sont les plus positifs sur cette question, mais la baisse constatée depuis 2019 se retrouve dans toutes les catégories de revenu.

¹² Les personnes qui s'identifient comme blanches peuvent être de diverses origines raciales et ethniques, ce qui, dans certains cas, peut les exposer à la discrimination. À titre d'exemple, un sondage de l'Environics Institute mené en 2018 a révélé qu'au cours des cinq dernières années, près d'un Juif sur cinq au Canada a déclaré avoir été victime de discrimination en raison de sa race, de son origine ethnique ou de sa culture.

¹³ Comme indiqué précédemment, le groupe « autre » comprend toutes les personnes qui ne s'identifient pas à l'une des autres catégories ethniques et raciales mentionnées dans ce rapport.

Être témoin de discrimination raciale envers d'autres personnes

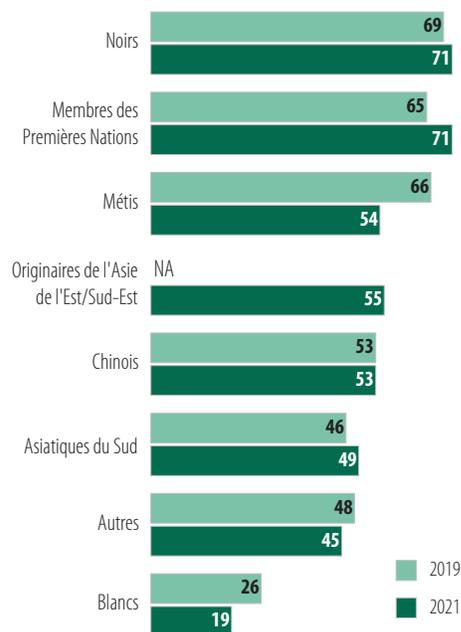
La plupart des Canadiens racialisés — en particulier les Noirs et les membres des Premières Nations — ont été témoins de discrimination raciale envers d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes de leur propre groupe racial ou d'autres origines. Depuis 2019, dans l'ensemble de la population, les témoignages de ce type ont tendance à diminuer, mais ils ont augmenté au sein de groupes spécifiques.

TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX AUTRES PERSONNES DE SON PROPRE GROUPE RACIAL. Être témoin d'un épisode de racisme contre une autre personne est un élément qui joue un rôle important dans la façon dont les Canadiens perçoivent le racisme. Un tiers des Canadiens (30 %) déclarent avoir été personnellement témoins de discrimination ou de traitements injustes en raison de la race, et ce, envers d'autres personnes de leur propre groupe racial. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats varient considérablement selon l'origine raciale des répondants, et cet écart s'est agrandi depuis 2019. Parmi les Canadiens blancs, seulement un sur cinq (19 %) déclare avoir été témoin d'une telle discrimination à l'encontre d'autres personnes blanches, contre 26 pour cent qui l'indiquaient il y a deux ans. En comparaison, parmi les Autochtones ou les Noirs, au moins les deux tiers déclarent avoir été témoins de discrimination à l'encontre de personnes de leur groupe racial, soit 71 pour cent (en hausse de 2), chez les Noirs et 71 pour cent (en hausse de 6), chez les membres des Premières Nations.

Cette réponse est également donnée par une majorité de Métis (54 %, en baisse de 8), de personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (55 %), d'Asiatiques du Sud (53 %, en hausse de 3) et de Chinois (53 %, inchangé)¹⁴. Comme en 2019, les Canadiens de 18 à 29 ans sont les plus susceptibles de déclarer avoir été témoins de discrimination raciale envers d'autres personnes de leur propre groupe racial (41 %, contre 24 % chez les 65 ans et plus). Ces expériences ne varient pas en fonction du sexe, du niveau d'instruction ou du revenu.

A été témoin de discrimination à l'encontre d'autres personnes de la même race

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.33

Avez-vous personnellement été témoin de discrimination ou de traitement injuste en raison de la race, envers d'autres personnes qui sont de la même race que vous?

¹⁴ L'absence d'augmentation de telles expériences signalées parmi les Canadiens d'origine chinoise est contre-intuitive étant donné les preuves du sentiment anti-asiatique croissant depuis le début de la pandémie de Covid-19 et d'autres résultats obtenus lors de ce sondage.

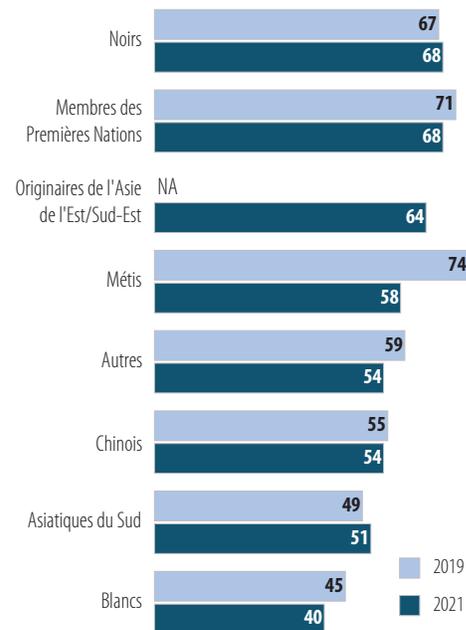
TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX AUTRES PERSONNES D'UNE RACE DIFFÉRENTE. Dans le cadre de ce sondage, nous avons également demandé aux répondants s'ils avaient été témoins de traitement injuste à l'égard d'autres personnes dont l'origine raciale était différente de la leur. Dans l'ensemble, plus de quatre personnes sur dix (45 %) disent avoir été témoins d'une telle discrimination, un taux inférieur à celui de 2019 (- 6 points de pourcentage).

Sur cette question, l'écart entre les Canadiens racialisés et non racialisés se resserre considérablement. Les répondants qui déclarent avoir été témoins de discrimination envers des personnes d'une autre race se retrouvent plus fréquemment chez les Noirs (68 %, en hausse de 1) et les membres des Premières Nations (68 %, en baisse de 3), suivis par les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (64 %). Ces déclarations sont maintenant moins courantes qu'avant chez les Canadiens Métis (58 %, en baisse de 16), chez les autres groupes racialisés (54 %, en baisse de 5) et chez les blancs (40 %, en baisse de 5).

La probabilité d'être témoin d'un épisode de discrimination à l'encontre de personnes de races différentes a diminué dans la plupart des groupes de population, mais reste plus répandue chez les Canadiens de 18 à 29 ans (55 %), les résidents des provinces des Prairies (55 %) et ceux qui ont beaucoup de contacts avec des personnes dont la race et l'origine ethnique sont différentes des leurs (59 %).

A été témoin de discrimination envers d'autres personnes de races différentes

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.34

Avez-vous personnellement été témoin de discrimination ou de traitement injuste en raison de la race, envers d'autres personnes de race différente de la vôtre?

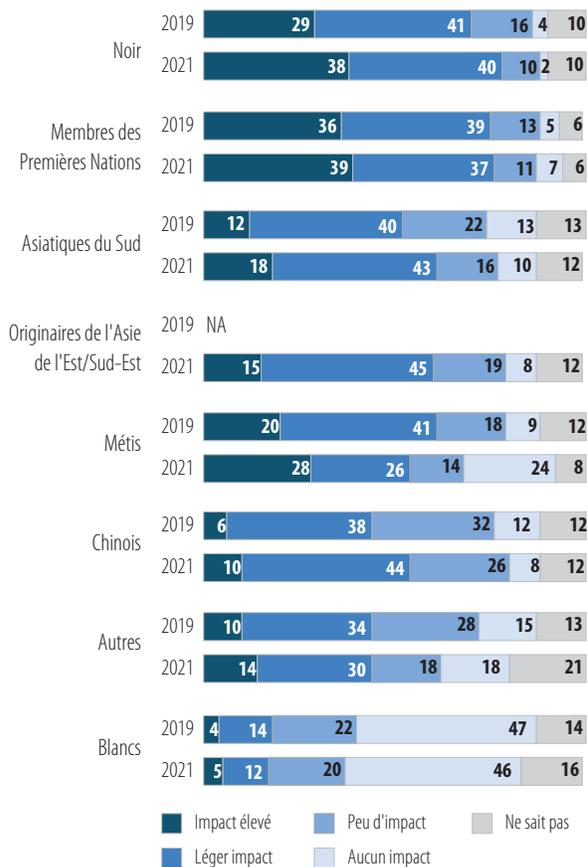
IMPACT DU RACISME SUR DES PERSONNES PROCHEs. Afin d'aller au-delà des perceptions relatives sur le traitement réservé aux personnes appartenant à son propre groupe racial, le sondage a également étudié l'impact perçu de la discrimination et du racisme sur des personnes proches appartenant au même groupe racial.

Dans l'ensemble, trois Canadiens sur dix déclarent que le racisme affecte beaucoup (10 %) ou un peu (20 %) leurs proches, taux essentiellement inchangé par rapport à 2019. Toutefois, les impacts les plus significatifs se retrouvent chez les Noirs (78 %, en hausse de 8 points par rapport à 2019) et les membres des Premières Nations (76 %, en hausse de 1). Ces impacts sont également plus significatifs chez les Asiatiques du Sud (61 %, en hausse de 9) et les Chinois (54 %, en hausse de 10). À titre comparatif, moins d'un Canadien blanc sur cinq (17 %, en baisse de 1) affirme que la discrimination raciale a eu un tel impact sur des personnes proches de même origine raciale.

Encore une fois, ce sont les Canadiens racialisés de 18 à 29 ans qui sont les plus susceptibles de signaler ce type d'impact (47 %, en hausse de 7 points). Il existe peu de différences selon le niveau d'instruction et le revenu.

Degré d'impact du racisme sur des personnes proches de même race

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.35

En pensant aux personnes proches qui sont de même origine ethnique que la vôtre, à quel point pensez-vous que leur vie a été affectée par la discrimination en raison de leur race?

Expérience personnelle de discrimination et de racisme

Les Canadiens ont été interrogés au sujet de leur expérience personnelle en matière de discrimination et de traitement inéquitable en raison de leur race ou de leurs antécédents culturels, que ce soit en matière de fréquence et de lieu ou d'impact sur leur bien-être.

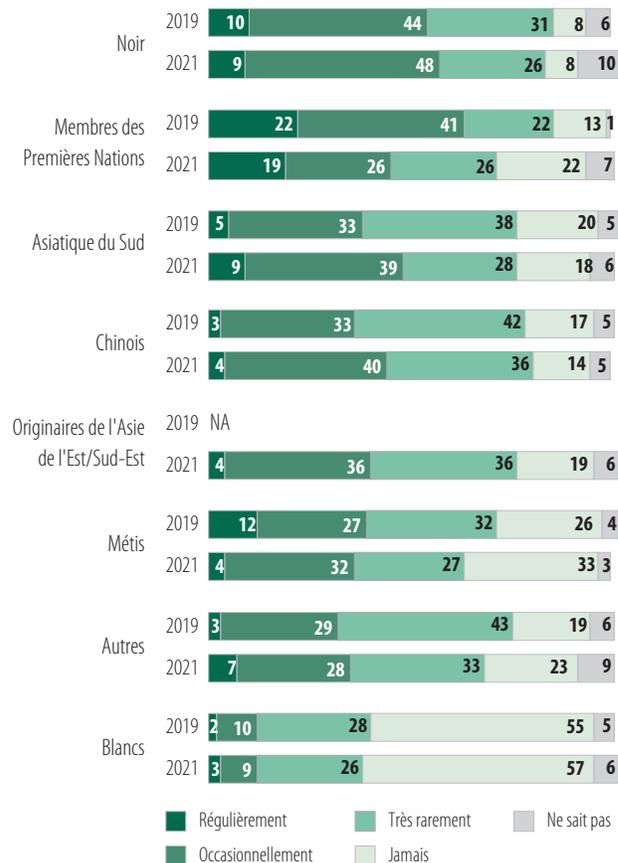
Expérience personnelle de discrimination

La discrimination raciale est une expérience courante au Canada. Elle est plus souvent répandue parmi les Noirs et les Premières Nations, mais elle l'est de plus en plus parmi les Chinois et les Asiatiques du Sud. Un tel traitement est signalé dans divers contextes, notamment sur en milieu de travail et dans la rue.

FRÉQUENCE DE DISCRIMINATION RACIALE. Les Canadiens ont été interrogés au sujet de leur expérience personnelle en matière de discrimination et de traitement inéquitable en raison de leur race ou de leurs antécédents culturels. Dans l'ensemble de la population, près de la moitié déclare que cela leur est arrivé à un moment de leur vie. Un répondant sur cinq rapporte avoir vécu cette expérience régulièrement (4 %) ou occasionnellement (17 %), un taux inchangé par rapport à 2019. Un répondant sur quatre (27 %, en baisse de 3) indique l'avoir vécue très rarement, tandis qu'une majorité (45 %) affirme que cela ne leur est jamais arrivé (en hausse de 2).

Faire personnellement l'expérience d'une telle discrimination dépend des antécédents raciaux. Elle est le plus souvent rapportée par les Canadiens Noirs (57 %) qui déclarent que cela se produit régulièrement ou de temps à autre (en hausse de 3 points) et par les membres des Premières Nations (45 %, mais en baisse de 18 depuis 2019). À titre de comparaison, le nombre de personnes déclarant avoir vécu ce type d'expérience a légèrement augmenté chez les Asiatiques du Sud (48 %, en hausse de 10) et les Chinois (44 %, en hausse de 8). De telles expériences sont également rapportées par une minorité en augmentation constante de personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (40 %), de Métis (36 %) et d'autres groupes racialisés (35 %). Un Canadien de race blanche sur dix (12 %) déclare être victime de

Expérience personnelle de discrimination raciale 2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.36

Pensez maintenant à votre propre expérience. Avez-vous déjà été personnellement victime de discrimination ou de traitement injuste en raison de votre race ou de votre ethnicité? Si oui, était-ce...?

discrimination raciale régulièrement ou occasionnellement (taux inchangé par rapport à 2019).

Dans l'ensemble de la population, une expérience de discrimination raciale vécue régulièrement est plus largement signalée chez les Canadiens de 18 à 29 ans (30 %, en hausse de 4), chez les Canadiens de première génération (36 %, en hausse de 8), chez les personnes en situation de précarité (32 %, en hausse de 4) et chez les titulaires d'un diplôme universitaire (27 %, en hausse de 4). Cette expérience ne varie pas selon le sexe.

DANS QUELS CONTEXTES AVEZ-VOUS ÉTÉ VICTIME DE DISCRIMINATION RACIALE?

Ceux qui signalent avoir été victimes de discrimination en raison de leur race ou de leur appartenance ethnique ont été priés de préciser dans lesquels de huit contextes donnés cela avait eu lieu. Comme en 2019, les contextes les plus nommés sont le milieu de travail (38 %), dans la rue (37 %), dans les magasins et restaurants (29 %), à l'école ou à l'université (27 %) et dans les transports en commun (21 %). Pour l'ensemble de la population, les résultats restent en grande partie inchangés par rapport à ceux d'il y a deux ans.

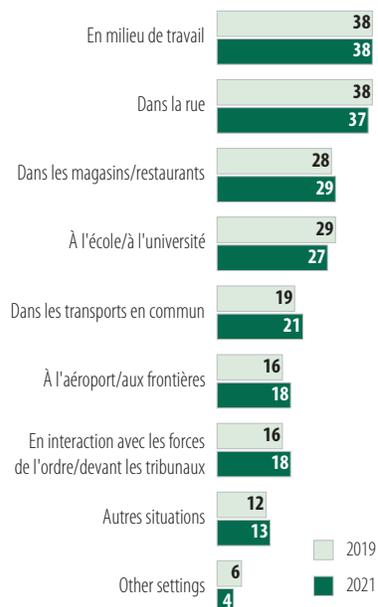
Comme auparavant, les contextes nommés varient quelque peu selon les groupes raciaux; les Noirs et les membres des Premières Nations sont les plus susceptibles de déclarer avoir vécu de telles expériences dans les contextes donnés, mais depuis 2019, des augmentations notables se remarquent chez les Noirs en ce qui concerne les magasins et les restaurants (58 %, en hausse de 15) et dans la rue (55 %, en hausse de 9), et chez les membres des Premières Nations lorsqu'ils ont recours aux services publics (32 %, en hausse de 8) et dans leurs interactions avec les forces de l'ordre et les tribunaux (38 %, en hausse de 7).

Les Chinois sont parmi les plus susceptibles d'indiquer avoir subi de la discrimination dans la rue (54 %, taux inchangé depuis 2019) et sont maintenant plus enclins qu'il y a deux ans à indiquer que cela s'est produit en milieu de travail (35 %, en hausse de 5), dans les magasins et restaurants (39 %, en hausse de 7) et lorsqu'ils ont recours aux services publics (22 %, en hausse de 6).

On note une augmentation des signalements de harcèlement chez les Asiatiques du Sud dans divers contextes, notamment lors du recours aux services publics (23 %, en hausse de 10) et des interactions avec les forces de l'ordre et les tribunaux (21 %, en hausse de 11). Comme en 2019, les Asiatiques du Sud sont parmi les plus susceptibles de déclarer avoir été victimes de discrimination en milieu de travail (50 %, en hausse de 2).

Dans quels contextes avez-vous vécu de la discrimination raciale?

2019 - 2021 Les personnes victimes de discrimination



Q.37

Dans quel contexte avez-vous été victime de discrimination ou de traitement injuste en raison de votre race ou de votre ethnicité?

Impact de la discrimination sur la vie personnelle

Les Canadiens victimes de discrimination raciale la vivent de différentes manières; certains sont très perturbés, d'autres ne le sont pas du tout. Ceux qui ressentent le plus ses impacts négatifs sont les Noirs, les membres des Premières Nations et les personnes qui sont régulièrement victimes de racisme.

DANS QUELLE MESURE LA DISCRIMINATION RACIALE VOUS A-T-ELLE PERTURBÉ? Quel est l'impact de la discrimination et des traitements inéquitables en raison de la race sur le bien-être d'une personne? Nous avons demandé à ceux qui rapportaient de telles expériences dans quelle mesure celles-ci les avaient perturbés et les résultats montrent que — comme en 2019 — ce n'est pas la même chose pour tous. Environ quatre Canadiens sur dix affirment que leurs expériences de discrimination raciale les ont beaucoup perturbés (15 %) ou un peu perturbés (24 %), tandis qu'un peu plus de la moitié indiquent que cela les a un peu perturbés (33 %) ou pas du tout perturbés (24 %).

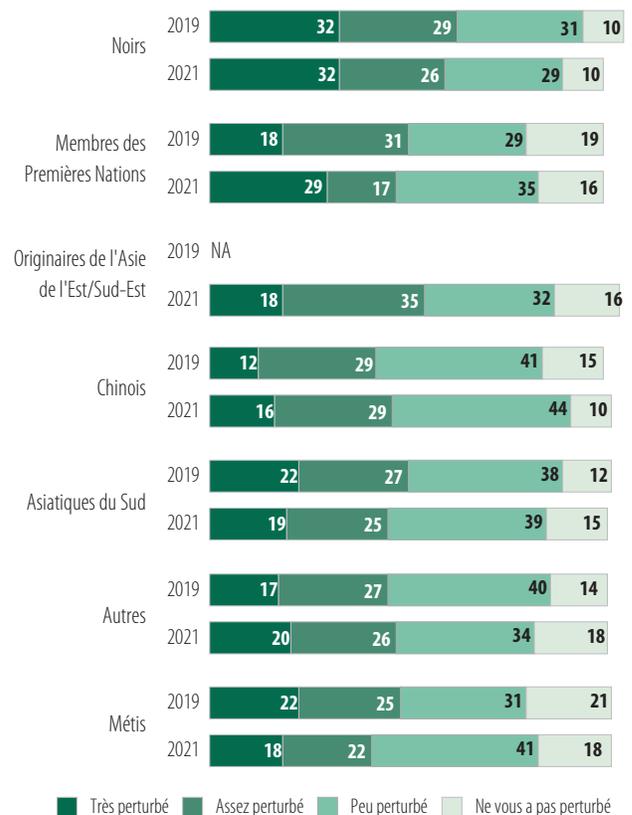
Bien que le nombre d'incidents signalés impliquant de la discrimination raciale varie considérablement selon les groupes raciaux et culturels, l'impact rapporté de telles expériences ne varie pas autant. Les Noirs sont les plus susceptibles de dire qu'un tel traitement les a beaucoup perturbés (32 %), suivis par les membres des Premières Nations (29 %); le premier pourcentage n'a pas changé depuis 2019 tandis que le second est en hausse de 11 points. Dans les autres groupes racialisés, le degré de gêne ne diffère pas de manière significative de celui d'il y a deux ans.

Les Canadiens blancs sont toujours ceux qui déclarent être le moins perturbés par la discrimination qu'ils ont pu subir en raison de leur race et de leur culture. Comme on pouvait s'y attendre, les effets néfastes du racisme sont plus fortement ressentis par ceux qui déclarent être régulièrement victimes de discrimination raciale (35 %), comparativement à ceux pour qui cela se produit occasionnellement (23 %) ou très rarement (10 %).

Comme en 2019, les répondants qui déclarent le plus que la discrimination les perturbe « beaucoup » ou « assez » sont les femmes (18 %, contre 12 % des hommes), les Canadiens de deuxième génération (21 %) et les personnes en situation de

À quel point votre expérience de discrimination raciale vous a-t-elle perturbé?

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.39

En pensant aux expériences de discrimination et de traitement injuste que vous avez mentionnées, dans l'ensemble, à quel point vous ont-elles dérangé(e)...?

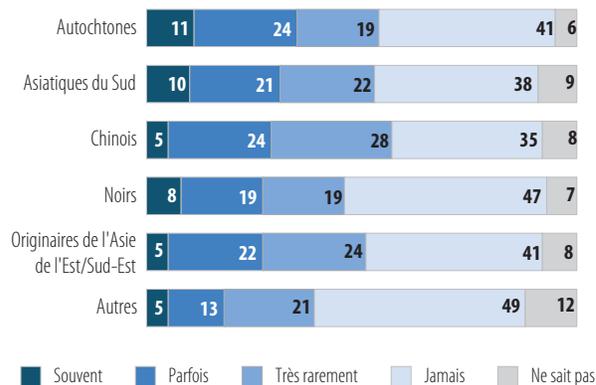
précarité (23 %). Ceux qui déclarent être le moins perturbés par la discrimination sont les personnes de 65 ans et plus (11 %) et celles qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires (11 %).

MINIMISER L'IMPORTANCE DE SA RACE OU DE SA CULTURE. Nous avons demandé aux Canadiens à quelle fréquence, le cas échéant, ils minimisaient consciemment l'importance de leur race ou de leur groupe culturel. Dans tous les groupes racialisés, trois répondants sur dix déclarent le faire régulièrement (8 %) ou occasionnellement (21 %), les autres indiquent le faire très rarement (22 %), pas du tout (41 %), ou ne répondent pas à la question (8 %).

Parmi les groupes raciaux, les peuples Autochtones (35 %) et les Asiatiques du Sud (31 %) ont le plus souvent tendance à minimiser l'importance de leur race ou de leur culture alors que ceux qui s'identifient à la catégorie « autre » le font moins (18 %). Cette tendance est également plus répandue chez les Canadiens de 18 à 29 ans (35 %) et chez ceux qui ont été victimes de discrimination en raison de leur race ou de leur culture parfois (43 %). Les réponses à cette question sont en grande partie similaires à celles rapportées en 2019.

À quelle fréquence minimisez-vous consciemment votre race/culture?

2021 Par groupe racial répondant



Q.40

Le cas échéant, à quelle fréquence minimisez-vous le fait d'être [VOTRE GROUPE IDENTIFIÉ]...?



Pandémie de COVID-19 et racisme

Dans le cadre de ce sondage, nous avons étudié les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les Canadiens racialisés et les différences de vécu selon que les personnes étaient racialisées ou non. Nos questions portaient sur les effets de la pandémie sur les conditions générales de santé et de bien-être, sur l'accès aux soins de santé pour recevoir un traitement ou une dose du vaccin contre la COVID-19, ainsi que sur la discrimination raciale induite par la pandémie.

Impact sur la santé et le bien-être

La pandémie de COVID-19 a eu peu d'impact sur la santé générale des Canadiens, mais elle a eu un effet plus notable sur la santé mentale, notamment chez les plus jeunes et les personnes en situation de précarité. Les Noirs et les membres des Premières Nations sont ceux dont les indicateurs ont le plus fortement baissé par rapport à la période pré-pandémique.

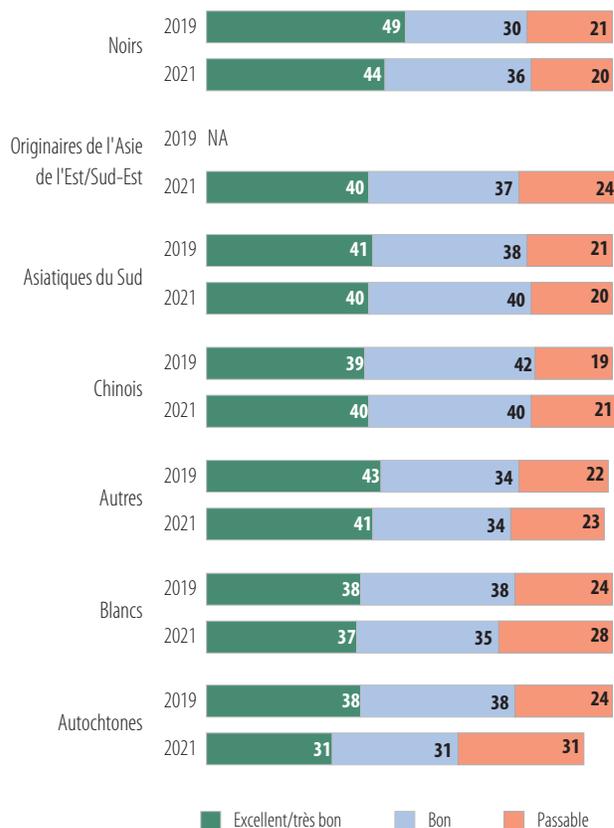
La pandémie de COVID-19 a entraîné des changements sans précédent dans tous les secteurs de la société. Elle a fortement limité l'accès aux moyens de subsistance et perturbé la vie de nombreux Canadiens (mais pas tous). Quel a été l'impact de la pandémie sur la population, et plus particulièrement sur les personnes de différentes origines raciale et ethnique? Dans le cadre de ce sondage mené de mai à juin 2021, nous avons étudié cette question en utilisant un ensemble d'indicateurs normalisés pour la santé et le bien-être personnel.

SANTÉ GÉNÉRALE. Quatre Canadiens sur dix déclarent que leur état de santé général est excellent (9 %) ou très bon (29 %), un autre tiers le qualifie de bon (36 %) et un sur quatre déclare qu'il est passable (21 %) ou mauvais (6 %). Dans l'ensemble de la population et la plupart des groupes, le niveau de santé autodéclaré reste essentiellement inchangé par rapport au printemps 2019, bien avant l'écllosion de la pandémie (le pourcentage « excellent/très bon » est en baisse de 1 point, tandis que celui de « passable/mauvais » est en hausse 3).

Parmi les groupes racialisés, les Noirs continuent d'être ceux qui déclarent le plus que leur état de santé est excellent ou très bon (44 %), mais ce pourcentage a diminué (5 points)

État de santé général

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.2a

En général, diriez-vous que votre santé est excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise?

depuis 2019. Une baisse importante se remarque chez les peuples Autochtones (31 %, en baisse de 7), surtout chez les membres des Premières Nations (33 %, en baisse de 9). Dans l'ensemble de la population, le pourcentage de déclaration d'un bon état de santé général a également baissé chez les Canadiens ne détenant pas de diplôme d'études secondaires et chez ceux en situation de précarité, accusant ainsi un décalage important entre les strates de revenu (un bon état de santé général est signalé par la moitié [49 %] de ceux ayant des revenus suffisants, par rapport à seulement 19 % chez ceux qui éprouvent des difficultés). À titre comparatif, l'état de santé général autodéclaré ne varie pas en fonction du sexe, de l'âge ou de la mesure dans laquelle une personne a été victime de discrimination raciale.

SANTÉ MENTALE ET STRESS QUOTIDIEN. Comme pour la santé générale, quatre Canadiens sur dix déclarent que leur santé mentale est excellente (15 %) ou très bonne (28 %), comparativement à un sur quatre indiquant qu'elle est passable (19 %) ou mauvaise (8 %). Cependant, dans ce cas, l'état de santé autodéclaré est légèrement moins bon que celui de 2019, presque certainement en raison des restrictions pandémiques qui ont duré plus d'un an et des risques pour la santé qui en ont découlé.

Ce déclin de la santé mentale se remarque dans l'ensemble de la population, mais plus particulièrement chez les Noirs (47 % le déclarent « excellent » ou « bon », en baisse de 13 points) et chez les membres des Premières Nations (37 %, en baisse de 18), bien que, de tous les groupes raciaux, les Canadiens Noirs continuent d'être ceux dont les indicateurs sont les plus positifs.

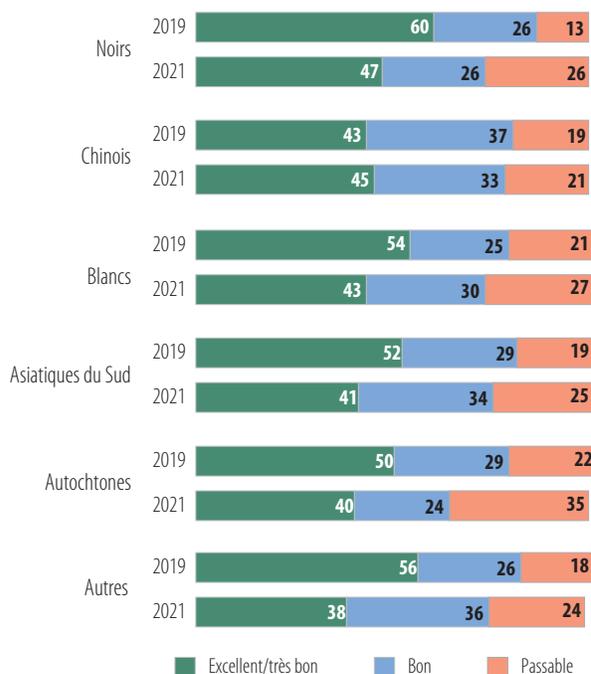
Comme pour l'état de santé général, là où l'on retrouve le déclin de l'état de santé mentale le plus important est chez les Canadiens dont le niveau d'instruction et les revenus sont les moins élevés. Les indicateurs d'un bon état de santé mentale sont légèrement inférieurs chez ceux qui subissent régulièrement ou occasionnellement de la discrimination raciale (39 %), par rapport à ceux qui n'en subissent pas (43 %).

Dans l'ensemble du pays, c'est au Québec que les indicateurs d'un bon état de santé mentale ont diminué le plus (42 %, en baisse de 18 par rapport à 2019). Ils sont restés stables en Colombie-Britannique (47 %, en baisse de 1) et au Canada atlantique (50 %, en hausse de 1). Les indicateurs d'un bon état de santé mentale ont baissé dans tous les groupes d'âge, mais chez les Canadiens de 65 ans et plus, ils continuent à être près de deux fois plus élevés (63 %) que chez les 18 à 29 ans.

Une autre façon de mesurer l'état de santé mentale consiste à poser des questions sur les symptômes spécifiques de détresse psychologique ressentis au cours de la semaine précédente. Dans le cadre de ce sondage, nous avons utilisé une série d'indicateurs développés à l'Université Johns Hopkins et à l'Université du Maryland que le Pew Research Center a utilisé lors de sondages récents auprès des Américains. Les indicateurs consistent en une série de catégories englobant les dimensions psychologiques les

État de santé mentale

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.2b

En général, diriez-vous que votre santé mentale est excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise?

plus importantes du stress qui a pu être vécu au cours des sept jours précédents :

- Nervosité, anxiété
- Sentiment de dépression
- Sentiment d'isolement
- Confiance dans l'avenir
- Trouble du sommeil

Les résultats obtenus aux cinq questions ont été combinés afin de créer un indice unique, et l'échantillon a été divisé en trois catégories : faible stress quotidien (deux quartiles inférieurs, soit 47 % de la population), stress moyen (troisième quartile - 28 %) et stress élevé (premier quartile - 26 %).

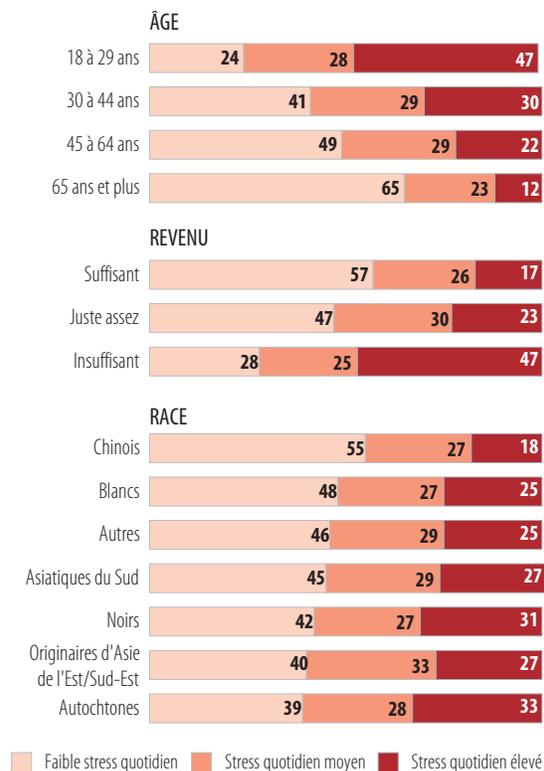
Comme pour l'état de santé mentale général, les différences les plus marquantes de stress psychologique quotidien sont fonction de l'âge et du revenu. Près de la moitié (47 %) des Canadiens de 18 à 29 ans font état d'un stress quotidien élevé, ce chiffre diminuant pour les groupes d'âge suivants jusqu'à un pourcentage de seulement 12 pour cent chez les 65 ans et plus. De même, 47 pour cent des personnes en situation de précarité signalent un stress quotidien élevé, contre 17 pour cent des personnes dont les revenus sont suffisants pour leur permettre d'économiser (57 % de ce dernier groupe signalent un stress quotidien faible).

L'analyse des données révèle que l'âge, plus que le revenu, est le facteur qui exerce le plus d'impact sur le niveau de stress quotidien. Aux trois niveaux de revenu, les indicateurs de stress quotidien les plus élevés se retrouvent chez les Canadiens plus jeunes et diminuent chez les plus âgés. Au plus bas niveau, soit celui où les revenus sont les plus faibles (où l'on retrouve 5 % de la population qui déclare avoir des revenus insuffisants et vivre des périodes difficiles), le stress quotidien est élevé dans tous les groupes d'âge.

Les indicateurs de stress psychologique varient moins significativement entre les groupes raciaux et ethniques. Les Autochtones sont ceux qui signalent le plus un niveau élevé de stress (33 %, et plus particulièrement les Métis avec un taux de 38 %) de même que les Noirs (31 %), alors que les Chinois le signalent moins (18 %). Il est à noter que l'impact d'une situation de précarité sur le niveau de stress quotidien est le même dans tous les groupes raciaux et ethniques. Un niveau élevé de stress quotidien est également plus souvent signalé chez les Canadiens qui ont été régulièrement ou parfois victimes de discrimination raciale (35 %), comparativement à ceux qui n'en ont pas été victimes (23 %). Enfin, les Canadiennes (31 %) sont plus susceptibles que les hommes (20 %) de signaler un niveau élevé de stress quotidien.

Stress psychologique quotidien

2021 Par groupes d'âge, revenu et groupe racial répondant



Q.3a-e

Au cours des 7 derniers jours, à quelle fréquence avez-vous ressenti un des sentiments suivants : nervosité, anxiété, ou agitation; dépression; solitude; espoir pour le futur; difficulté à dormir? Échelle de valeurs pour la réponse : rarement ou jamais (moins d'une journée), parfois ou quelquefois (1 - 2 jours), occasionnellement ou de façon modérée (3 - 4 jours) ou la plupart du temps ou tout le temps.

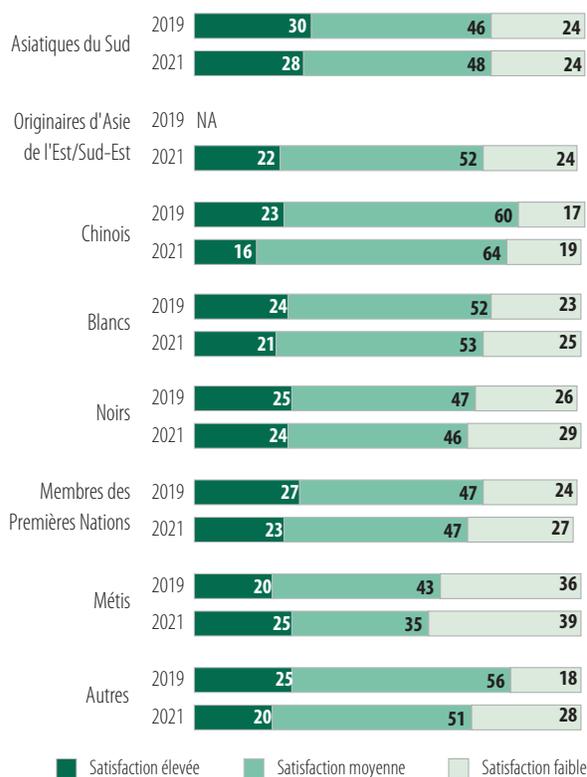
SATISFACTION DE VIVRE. Dans ce sondage, nous avons également mesuré, pour l'ensemble de la population, le niveau de satisfaction dans la vie en utilisant un indicateur de référence normalisé qu'utilisent Statistique Canada et d'autres organismes de recherche. Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur niveau de satisfaction dans la vie sur une échelle allant de « 1 » (très insatisfait) à « 10 » (très satisfait). Les réponses ont ensuite été regroupées en trois catégories : satisfaction élevée (9 à 10), moyenne (6 à 8) et faible (1 à 5).

Pour l'ensemble de la population, le niveau de satisfaction dans la vie n'a que légèrement diminué depuis 2019, ce qui suggère que l'impact de la pandémie est limité dans le temps. Une personne sur cinq fait part d'une satisfaction élevée dans la vie (22 %, en baisse de 3), 53 pour cent signalent une satisfaction moyenne (en baisse de 1), et une personne sur quatre déclare une faible satisfaction (25 %, en hausse de 2). Comme pour l'état de santé mentale, la satisfaction dans la vie est fortement liée à l'âge et à la sécurité du revenu, bien que les écarts ne se soient pas creusés depuis le début de la pandémie en 2019.

Les indicateurs de satisfaction dans la vie n'ont pas évolué de manière significative dans les groupes raciaux et ethniques, mais ils sont actuellement moins élevés chez les Canadiens d'origine chinoise (taux de satisfaction élevé à 16 %, en baisse de 7 points depuis 2019) et dans d'autres groupes raciaux (taux de satisfaction faible de 28 %, en hausse de 10). C'est chez les Asiatiques du Sud que l'on retrouve le plus haut taux de satisfaction élevée (28 %), tandis que c'est chez les Métis que l'on retrouve le plus haut taux de faible satisfaction (39 %, en hausse de 3). Un taux de faible satisfaction se retrouve plus souvent chez les Canadiens qui ont été victimes de discrimination raciale (34 %) que chez ceux qui n'en ont pas été victimes (23 %).

Satisfaction de vivre en général

2019 - 2021 Par groupe racial répondant



Q.1

Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « Très insatisfait(e) » et 10 signifie « Très satisfait(e) », à quel point êtes-vous satisfait(e) de votre vie dans son ensemble en ce moment?

Accès aux soins de santé

Ceux qui ont le plus largement eu accès aux services de soins de santé au cours de la dernière année – et qui démontrent le plus de confiance en l’avenir en ce qui concerne l’accès aux soins de santé – sont les Canadiens plus âgés et ceux qui ont un revenu stable. Les indicateurs en matière d’accès aux soins de santé ne varient pas beaucoup entre les groupes raciaux, et ce sont les Autochtones et les Noirs qui démontrent le plus de confiance en l’avenir en ce qui concerne l’accès aux soins de santé.

ACCÈS AUX SERVICES DE SOINS DE SANTÉ AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.

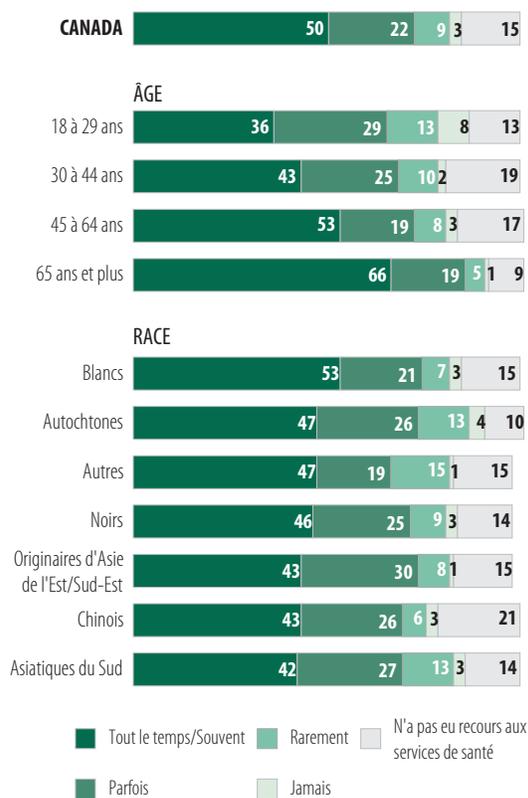
La pandémie de COVID-19 a tout à la fois accru les besoins en soins de santé et exercé une pression sans précédent sur la capacité des hôpitaux et des professionnels du pays à fournir les soins nécessaires aux Canadiens. Quelle incidence la pandémie a-t-elle eue sur l’accès aux soins nécessaires, et cette incidence a-t-elle été la même pour les groupes racialisés? Dans le cadre de ce sondage, nous avons demandé aux Canadiens à quelle fréquence eux et leur famille avaient obtenu les services de soins de santé et les traitements dont ils avaient besoin au cours des 12 derniers mois (essentiellement lorsque la pandémie a commencé).

La moitié des personnes interrogées (50 %) déclarent avoir reçu les soins et les traitements nécessaires tout le temps ou la plupart du temps, une sur cinq (22 %), déclarant avoir reçu des soins occasionnellement et une autre sur dix (9 %) indiquant que cela s’était rarement ou jamais produit (3 %) (15 % ont déclaré n’avoir eu besoin d’aucun service de santé au cours de cette période).

L’âge est le facteur qui fait le plus varier l’accès aux soins : les deux tiers (66 %) des personnes âgées de 65 ans et plus déclarent avoir reçu tout le temps les soins et les services nécessaires, contre seulement 36 pour cent des répondants chez les 18 à 29 ans (avec 21 % de ce groupe déclarant n’avoir reçu que rarement ou jamais les soins nécessaires). L’éducation et le revenu sont également des facteurs importants : parmi les Canadiens dont le revenu est plus que suffisant, 56 pour cent ont déclaré avoir obtenu les soins et les services dont ils avaient besoin « tout le temps » ou « la plupart du temps », comparativement à seulement 39 pour cent parmi ceux en situation de précarité.

Fréquence d’accès aux services de santé au cours de la dernière année

2021 Par groupe d’âge et groupe racial répondant



Q.4

En pensant à vos besoins et à ceux de votre famille en matière de soins de santé et de traitement au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous pu obtenir les soins ou les services dont vous aviez besoin, au moment où vous en aviez besoin...?

Les réponses à cette question diffèrent moins considérablement entre les groupes raciaux et ethniques. Ce sont les Canadiens blancs qui déclarent le plus avoir eu accès aux soins de santé (53 %), suivis par les Métis (51 %), et par un moindre pourcentage les Asiatiques du Sud (42 %), les Chinois (43 %), les personnes originaires de l’Asie de l’Est et du Sud-Est (43 %) et les membres des Premières Nations (44 %).

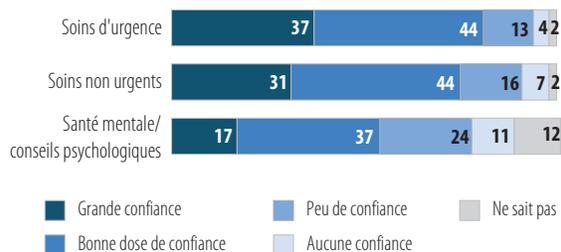
CONFIANCE EN L'AVENIR EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ. En ce qui concerne l'avenir, à quel point les Canadiens sont-ils confiants d'obtenir, autant pour eux que pour leur famille, les services de soins de santé et les traitements dont ils pourraient avoir besoin? Dans le cadre du sondage, nous avons posé cette question pour trois types de services. Le service pour lequel les gens sont le plus confiants en l'avenir concerne les **soins d'urgence dans un hôpital** (p. ex., pour les blessures, les maladies cardiaques, le traitement du cancer), huit répondants sur dix se disant très confiants (37 %) ou plutôt confiants (44 %). Les trois quarts des répondants se disent très confiants (31 %) ou assez confiants (44 %) en l'avenir en ce qui concerne l'accès aux **soins non urgents chez un médecin de famille ou dans une clinique de santé**, comparativement à un répondant sur quatre qui déclare ne pas être très confiant (16 %) ou pas du tout confiant (7 %). Enfin, là où les Canadiens se disent le moins confiant en l'avenir est dans l'accès aux **conseils en santé mentale** où 17 pour cent se disent très confiants et 37 pour cent assez confiants, comparativement à un tiers des répondants (35 %) déclarant être peu ou pas confiants.

Comme pour l'année précédente, le degré de confiance en l'avenir en ce qui concerne l'accès aux soins de santé nécessaires est étroitement associé à l'âge et au revenu. Les Canadiens en situation de précarité sont beaucoup moins susceptibles que les autres d'être très confiants en l'avenir en ce qui concerne l'accès aux soins de santé non urgents (22 %) et beaucoup plus susceptibles d'être peu ou pas confiants en l'avenir en ce qui concerne l'accès à des conseils en santé mentale (47 %).

À titre comparatif, la confiance en l'avenir en ce qui concerne l'accès aux services de soins de santé varie moins considérablement entre les groupes raciaux et de manière contre-intuitive. Notamment, les Autochtones et les Noirs sont ceux qui sont les plus confiants en l'avenir en matière d'accès aux soins de santé.

Confiance en l'avenir en matière d'accès aux services de soins de santé

2021

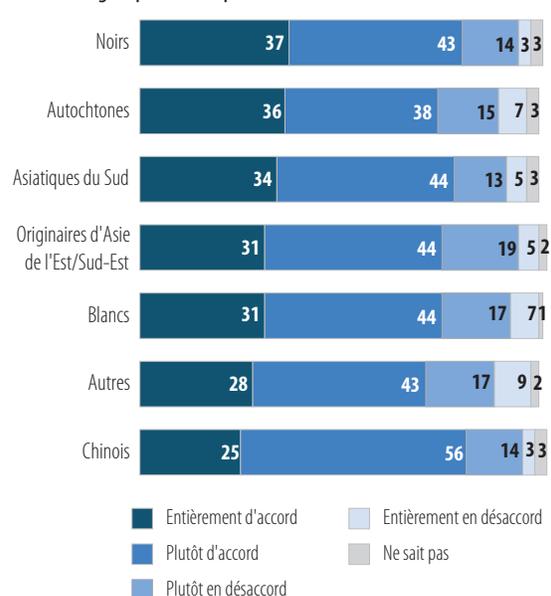


Q.5a-c

Dans le contexte actuel, à quel point avez-vous confiance d'obtenir les services de soins de santé et les traitements dont vous pourriez avoir besoin, vous et votre famille, en matière de : soins d'urgence dans un hôpital (p. ex., pour des blessures, un problème cardiaque, ou un traitement pour un cancer); soins non urgents chez un médecin de famille ou dans une clinique; consultation en santé mentale...?

Confiance en l'avenir en matière d'accès aux soins de santé non urgents

2021 Par groupe racial répondant



Q.5b

Dans le contexte actuel, à quel point avez-vous confiance d'obtenir les services de soins de santé et les traitements dont vous pourriez avoir besoin, vous et votre famille, en matière de soins non urgents chez un médecin de famille ou dans une clinique...?

Traitement de la COVID-19

Les Canadiens ayant reçu un test positif au virus de la COVID-19 sont généralement positifs quant à la qualité des soins médicaux et des conseils reçus pour traiter l'infection.

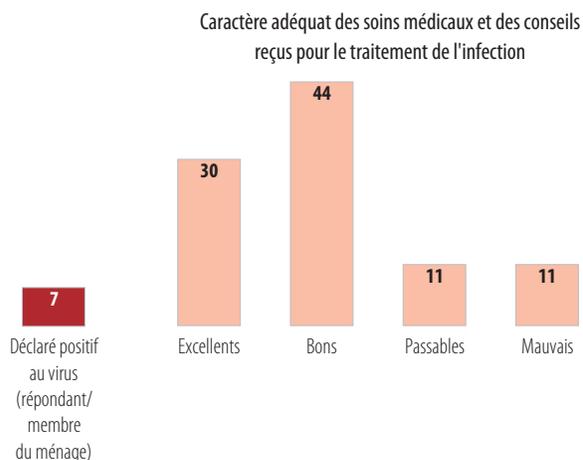
Nous avons également examiné l'expérience vécue par les Canadiens traités pour le virus de la COVID-19, et les différences selon la race et d'autres facteurs. Un petit pourcentage des personnes interrogées (3 %) indique avoir été déclaré positif au virus, ou qu'un autre membre de leur famille a été déclaré positif au virus (5 %) (ce qui correspond à un taux net de 7 % des ménages). Les infections domestiques sont celles qui sont les plus susceptibles d'être mentionnées par les résidents du Québec (11 % des ménages), les Canadiens de 18 à 29 ans (15 %), les Métis (17 %) et les Noirs (13 %) ainsi que par les personnes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires (14 %).

Dans ce petit échantillon de personnes ayant reçu un test positif à la COVID-19 (n = 269), nous avons interrogé les participants sur le caractère adéquat des soins médicaux et des conseils reçus pour le traitement de l'infection. Les trois quarts des répondants de ce groupe déclarent que les soins reçus avaient été excellents (30 %) ou bons (44 %), comparativement à un répondant sur cinq ayant indiqué qu'ils n'étaient que passables (11 %) ou médiocres (11 %). Ce sous-échantillon de réponses négatives est trop faible pour établir un résultat définitif d'analyse par sous-groupes, mais les données suggèrent que la qualité des soins varie selon le revenu, mais pas selon le groupe racial.

De plus, sur la poignée de participants qui ont indiqué que les soins reçus étaient seulement passables ou médiocres (n = 63), seulement 10 d'entre eux disent avoir le sentiment d'avoir été traités différemment, ou qu'un membre de leur famille a été traité différemment, en raison de leur origine ethnique ou de leur race.

Traitement de l'infection au COVID-19

2021



Q.7

Est-ce que vous ou quelqu'un de votre ménage avez reçu un test positif pour le virus de la COVID-19?

Q.8

[SI OUI À Q.7] Comment évalueriez-vous la pertinence des soins médicaux et des conseils que vous ou un membre de votre famille avez reçus pour traiter la COVID-19...?

Protection contre la COVID-19

Les Canadiens s'inquiètent beaucoup de la contamination par le virus de la COVID-19, les plus inquiets étant ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir été vaccinés ou d'avoir l'intention de le faire. Le faible degré de confiance à l'égard des vaccins et l'hésitation à se faire vacciner se rencontrent plus chez les Noirs et les personnes en situation de précarité.

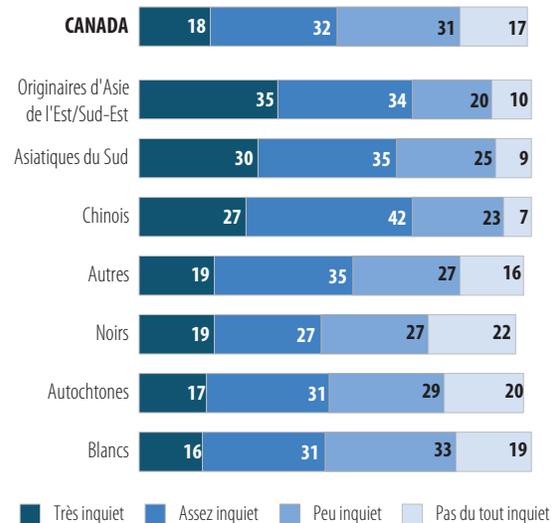
INQUIÉTUDES QUANT À LA CONTAMINATION

PAR LE VIRUS. Parmi les Canadiens qui n'ont pas contracté la COVID-19, la population se répartit entre ceux qui sont très inquiets (18 %) ou un peu inquiets (32 %) d'une contamination par le virus qui nécessiterait une hospitalisation, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou d'une personne de leur ménage, et ceux qui indiquent ne pas être très inquiets (31 %) ou pas du tout inquiets (17 %). La plus forte inquiétude se retrouve chez les Canadiens d'origine asiatique, en particulier ceux qui s'identifient comme originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (35 %), ainsi que chez les Canadiens de première génération (27 %) et ceux en situation de précarité (26 %). Les Métis sont ceux qui sont les moins susceptibles de partager cette opinion (15 %; 57 % de ce groupe ne sont pas très inquiets ou pas du tout inquiets par le fait de contracter le virus).

Compte tenu des craintes de contracter le virus, il est probable que certaines personnes confrontées à des symptômes potentiels résistent à la confirmation d'une contamination. Près d'un Canadien sur dix déclare qu'au cours des 12 derniers mois, il a évité de se faire tester pour une infection (3 %) et/ou minimisé les symptômes possibles (6 %) (le résultat net étant de 8 %, le chevauchement entre ces deux réponses). De tels comportements sont très clairement fonction de l'âge, puisque mentionnés par 19 pour cent des Canadiens de 18 à 29 ans, comparativement à seulement un pour cent des 65 ans et plus. Il est également plus souvent signalé par les Autochtones (17 %) et les Noirs (16 %), ainsi que par ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (14 %).

Inquiétude concernant la transmission du virus de la COVID-19

2021 Par groupe racial répondant



Q.11

À quel point êtes-vous inquiet d'être infecté par le virus de la COVID-19, ou qu'un membre de votre famille soit infecté par le virus de la COVID-19, et qu'une hospitalisation soit nécessaire?

SE FAIRE VACCINER. La protection la plus efficace contre le virus de la COVID-19 consiste à recevoir l'un des nombreux vaccins approuvés. Sept Canadiens sur dix (69 %) interrogés déclarent avoir été vaccinés (au moment du sondage), avec une ou deux doses. Conformément aux directives gouvernementales dont l'objectif était de vacciner prioritairement les personnes âgées, les vaccinations ont été signalées par 90 pour cent des Canadiens de 65 ans et plus, le pourcentage chutant d'un peu moins de la moitié chez les 18 à 29 ans (48 %). Parmi les groupes raciaux et ethniques, le taux de vaccination le plus élevé se retrouve chez les Chinois (80 %), les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (78 %) et les Asiatiques du Sud (76 %), et nettement moins chez les Noirs (50 %). Les vaccinations sont également plus fréquentes chez les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé et de meilleurs revenus, avec un taux de 76 pour cent chez les personnes dont le revenu familial est de 100 000 \$ ou plus, contre 52 pour cent chez les personnes qui gagnent moins de 30 000 \$.

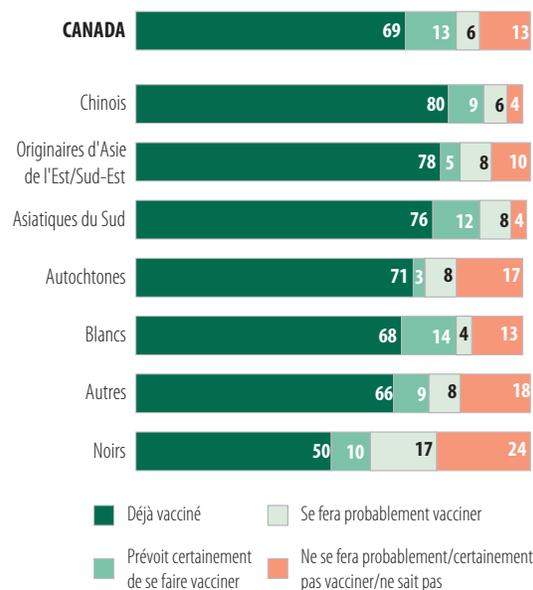
Qu'en est-il des intentions de ceux qui ne sont pas encore vaccinés ? Parmi les Canadiens de cette catégorie, près de six sur dix déclarent qu'ils se feront certainement vaccinés (41 %) ou probablement vaccinés (18 %) contre la COVID-19, comparativement à un tiers qui soutiennent qu'ils ne se feront probablement pas vaccinés (13 %) ou certainement pas vaccinés (20 %), et un autre répondant sur dix (9 %) qui ne donne aucune réponse. Lorsque l'on tient compte de ces résultats pour l'ensemble de la population, cela donne les résultats suivants : ¹⁵

- 69 % de personnes sont déjà vaccinées
- 13 % de personnes prévoient de se faire vacciner
- 6 % de personnes se feront probablement vacciner
- 13 % de personnes ne prévoient pas de se faire vacciner ou n'en sont pas sûres

Dans tous les groupes raciaux et ethniques, l'hésitation à la vaccination (ceux qui ne sont pas encore vaccinés et qui ne sont pas enclins à le faire) se retrouve le plus chez les Noirs (24 %), les Autochtones (17 %) et chez les autres groupes raciaux (18 %). Cette réticence est aussi un peu plus répandue chez les Québécois (16 %), chez les résidents

Taux de vaccination et intentions

2021 Par groupe racial répondant



Q.13

Avez-vous reçu un vaccin pour prévenir la COVID-19? (qu'il s'agisse d'une ou deux doses)

Q.14

[IF NON TO Q.13] En pensant aux vaccins pour prévenir la COVID-19, pensez-vous...?

des zones rurales (18 %), chez les Canadiens sans diplôme d'études postsecondaires (17 %) et chez les personnes en situation de précarité (21 %). Sans surprise, l'hésitation à la vaccination augmente lorsque l'inquiétude d'être contaminé par le virus diminue. À titre comparatif, ces résultats ne varient pas énormément en fonction de l'âge ou du sexe.

¹⁵ Au moment où l'enquête a été menée en mai-juin 2021.

CONFIANCE DANS LES VACCINS. Un facteur clé incitant le public à se faire vacciner contre la COVID-19 est le degré de confiance en l'innocuité et l'efficacité des vaccins, qui ont été développés en un temps record. Huit Canadiens sur dix disent être très confiants (33 %) ou passablement confiants (48 %) que le processus de recherche et développement ayant permis de produire les vaccins contre la COVID-19 était sûr et efficace.

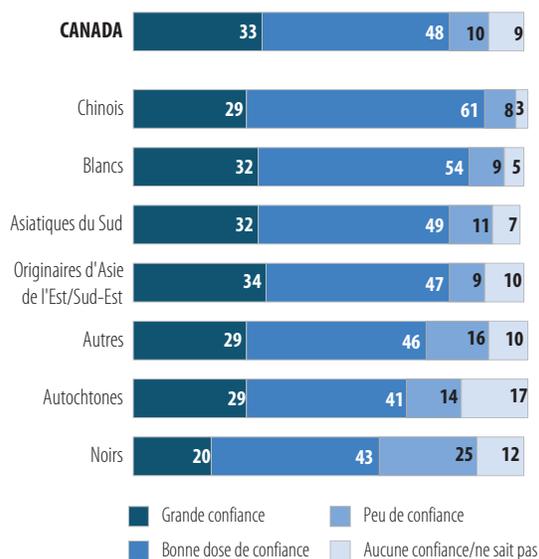
Ce degré de confiance se retrouve dans une grande partie de la population, mais est nettement plus faible chez les Noirs (63 %) et les Métis (63 %), ainsi que chez les Canadiens en situation de précarité (67 %). Le degré de confiance dans les vaccins augmente en fonction du niveau d'inquiétude quant à la possibilité d'être contaminé par la COVID-19.

La volonté des Canadiens de se faire vacciner contre la COVID-19 est étroitement liée à leur degré de confiance dans l'innocuité et l'efficacité des vaccins. Quatre-vingt-quatre pour cent des vaccinations ont été signalées par ceux qui font très confiance aux vaccins contre la COVID-19, par rapport à 32 pour cent qui ne leur font pas très confiance et seulement 10 pour cent qui ne leur font pas du tout confiance.

Parmi ceux qui n'ont pas encore été vaccinés, l'intention précise de le faire a été indiquée par 19 pour cent de ceux qui font très confiance aux vaccins, par rapport à 10 pour cent de ceux qui ne leur font pas très confiance et 0 pour cent de ceux qui ne leur font pas du tout confiance. Parmi les Canadiens déclarant qu'ils ne se feront certainement pas vacciner, 73 pour cent ne font aucune confiance aux vaccins COVID-19.

Confiance dans l'innocuité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19

2021 Par groupe racial répondant



Q.15

Quel degré de confiance accordez-vous au processus de recherche et de développement pour produire des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19...?

Discrimination raciale liée à la pandémie

Des proportions importantes de Canadiens d'origine chinoise et originaire de l'Asie de l'Est et du Sud-Est déclarent avoir subi de la discrimination raciale depuis l'écllosion de la pandémie, mais d'autres Canadiens racialisés, notamment les Autochtones et les Noirs, en ont également subi couramment.

DISCRIMINATION RACIALE LIÉE À LA PANDÉMIE.

Des preuves semblant indiquer que le virus de la COVID-19 est originaire de Chine poussent certaines personnes à considérer les Canadiens d'origine chinoise ou asiatique comme responsables de la pandémie. En conséquence, ces derniers sont souvent victimes de harcèlement. Dans le cadre de ce sondage, nous avons demandé aux Canadiens si, en raison de leur race ou de leur origine ethnique, ils avaient été traités différemment depuis le début de la pandémie de COVID-19. Trois des formes de traitement évaluées sont négatives (sentiment de malaise en votre présence, blagues ou insultes à votre endroit, et crainte d'être menacé ou blessé physiquement), l'autre est positive (expression de soutien à votre endroit).

Selon les résultats, les pourcentages de Chinois et de personnes originaires d'Asie de l'Est ou du Sud-Est ayant subi l'une ou l'autre des formes négatives de traitement en raison de la pandémie sont beaucoup plus élevés, mais

c'est également le cas chez les membres des Premières Nations et chez les Noirs. À titre comparatif, les Asiatiques du Sud, les Métis et les autres groupes raciaux ont moins subi ces formes de mauvais traitements liés à la pandémie, mais le pourcentage de ceux qui en ont subi est bien plus élevé que celui des Canadiens blancs. Les Noirs sont ceux qui signalent le plus d'incidents où d'autres personnes ont ressenti un malaise en leur présence depuis le début de la pandémie (35 %).

En ce qui concerne la forme positive de traitement, ce sont les Noirs (37 %) et les membres des Premières Nations (33 %) qui sont les plus susceptibles d'indiquer qu'on leur a ouvertement exprimé du soutien en raison de leur race ou de leur origine ethnique depuis le début de la pandémie. Ce soutien s'est également manifesté à l'égard des Canadiens d'origine asiatique, mais pas plus que pour d'autres groupes.

Ce sont les jeunes Canadiens et ceux qui font partie de la première génération au pays (et en particulier les nouveaux arrivants) qui signalent le plus souvent ces formes de traitement (autant négatives que positives). Les résultats obtenus à cette question correspondent généralement à ceux obtenus en fonction de la région, du sexe, du niveau d'instruction et du revenu familial.

Traitement subi depuis l'écllosion de la pandémie en raison de la race/l'origine ethnique
2021 Par groupe racial répondant

	Blanc	Chinois	Asiatiques du Sud	Originaires d'Asie de l'Est/Sud Est	Membres des Premières Nations	Métis	Noirs	Autres
Sentiment de malaise en votre présence	10	31	20	33	32	16	35	17
Blagues ou insultes à votre endroit	8	26	18	26	29	16	17	16
Crainte d'être menacé ou blessé physiquement	5	24	12	24	22	8	13	13
Expression de soutien à votre endroit	19	18	20	26	33	22	37	21

Q.38a-d

Veuillez indiquer si, en raison de votre race ou de votre origine ethnique, vous avez vécu l'une ou l'autre des situations suivantes depuis le début de la pandémie de COVID-19?

Discrimination liée à la pandémie aux États-Unis

Ces questions sont issues d'un sondage mené par le Pew Research Center auprès des Américains, en juin 2020. Les résultats obtenus lors de ce sondage montrent une tendance similaire à celle observée au Canada un an plus tard. Les Asiatiques et les Noirs américains sont les plus susceptibles de subir une forme négative de traitement liée à la pandémie, suivis des Hispaniques. La moitié des Noirs américains déclarent avoir reçu le soutien d'autres personnes, probablement à la suite du meurtre de George Floyd en mai 2020 et des événements qui ont suivi.

	Blancs	Asiatiques	Noirs	Hispaniques
Sentiment de malaise en votre présence	13	39	38	27
Blagues ou insultes à votre endroit	8	31	21	15
Crainte d'être menacé ou blessé physiquement	9	26	20	10
Expression de soutien à votre endroit	18	28	51	29

PERCEPTIONS DE LA DISCRIMINATION LIÉE À LA PANDÉMIE.

Mis à part ce qu'ont vécu les Canadiens racialisés en raison de la pandémie de COVID-19, quelle est la perception de l'ensemble du public de cette forme de discrimination? Nous avons demandé aux participants à quel point, selon eux, le fait d'exprimer des opinions racistes ou discriminatoires à l'égard d'une race en particulier était plus courant qu'avant au Canada depuis le début de la pandémie en mars 2020.¹⁶

Sur les huit groupes raciaux et ethniques évalués, celui qui, selon les Canadiens, est le plus susceptible de subir plus souvent qu'avant des remarques racistes depuis le début de la pandémie est celui des Chinois (59 %), moins nombreux sont ceux qui déclarent que de telles remarques racistes sont plus fréquentes qu'avant à l'égard des personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (38 %) et des Asiatiques du Sud (26 %). Une majorité est d'avis que la pandémie n'a rien changé au traitement réservé aux Noirs, aux Autochtones,

aux personnes originaires du Moyen-Orient, aux Latino-américains et aux Canadiens de race blanche.

Selon les résidents de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, les Chinois sont ceux qui sont les plus susceptibles d'être confrontés à plus de remarques racistes depuis le début de la pandémie, ainsi que les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. De même, ce sont les participants d'origine chinoise qui sont les plus enclins à dire que les Canadiens originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est subissent actuellement plus de harcèlement qu'auparavant. Chez les participants d'origine chinoise et originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, ce sont les personnes originaires de l'Asie du Sud-Est qui sont perçues comme étant plus souvent confrontées à une augmentation du racisme. Et dans l'ensemble de la population, les femmes et les Canadiens de 18 à 29 ans sont parmi les plus susceptibles de croire que de tels mauvais traitements se produisent dans les trois populations asiatiques du pays.

Fréquence des traitements injustes contre les [groupe] depuis le début de la pandémie 2021 Par groupe racial évalué

	Chinois	Originaires d'Asie de l'Est/ Sud Est	Asiatiques du Sud	Noirs	Autochtones	Originaires du Moyen- Orient	Blancs	Latino- américains
Plus courants qu'avant	59	38	26	15	14	14	11	6
Similaires	21	38	48	60	60	58	57	61
Moins courants qu'avant la pandémie	7	9	9	12	10	11	10	12
Ne sait pas	13	16	17	14	15	17	21	20

Q.29

Selon vous, depuis le début de l'épidémie de coronavirus COVID-19, à quel point les gens expriment-ils plus fréquemment des opinions racistes ou insensibles à la race sur chacun des groupes suivants?

¹⁶ Ces questions n'ont pas été posées aux participants pour leur propre groupe racial ou ethnique.



Services de police locaux

Le meurtre de George Floyd par un policier de Minneapolis en mai 2020 a suscité le réexamen des méthodes utilisées par les forces de l'ordre au Canada et aux États-Unis, en particulier dans leurs interactions avec les collectivités racialisées. De nombreux éléments d'information montrent que de mauvais traitements sont infligés par la police au Canada, notamment à l'égard des Autochtones et des Noirs, dont plusieurs cas ont été très médiatisés au cours de la dernière année. Ce problème devrait faire l'objet d'une attention spéciale, mais dans le contexte de ce sondage, nous désirons l'étudier à travers un petit nombre de questions.

Travail effectué par la police locale

Les Canadiens ont généralement une bonne opinion du travail effectué par leur police locale, mais les Noirs et les membres des Premières Nations sont beaucoup moins enclins à partager cette opinion, surtout en ce qui concerne le traitement accordé à leur propre communauté. Quant à savoir si les forces de police locale doivent améliorer leurs méthodes de travail ou être réformées en profondeur, les opinions sont partagées.

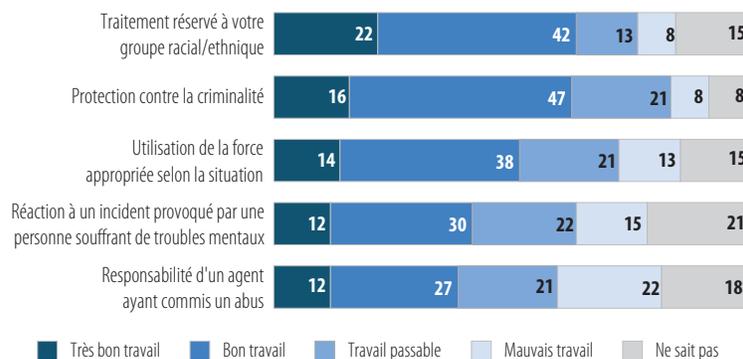
TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LA POLICE LOCALE

ACTUELLEMENT. Le sondage demandait aux Canadiens d'évaluer cinq dimensions du travail effectué par leur service de police local. Dans l'ensemble, l'opinion du public est bonne **quant à la façon dont la police locale traite les personnes de son propre groupe ethnique ou racial**, avec plus de six personnes sur dix déclarant qu'elles font un excellent travail (22 %) ou un bon travail (42 %) dans ce domaine, contre 13 pour cent de répondants qui indiquent que leur travail n'est que passable et 8 pour cent qui le trouvent mauvais. Un répondant sur cinq (15 %) ne donne aucune réponse.

Des résultats similaires sont attribués à la façon dont la police locale **protège les gens contre la criminalité** (63 %, excellent ou bon, contre 29 %, passable ou mauvais). Les Canadiens sont un peu moins positifs quand on leur demande **si la force utilisée par leur service de police local est appropriée dans chaque situation** (52 % penchent vers un bon travail, contre 34 % vers un mauvais travail). Le taux de satisfaction le moins élevé se retrouve dans le cas où le service de police local doit **réagir à un incident provoqué par une personne souffrant de troubles mentaux** (42 % penchent vers un bon travail, contre 37 % qui pensent le contraire) et en matière de **responsabilité d'un agent ayant commis un abus** (39 %, contre 43 %).

Travail effectué par la police locale

2021



Q.42

Comment évalueriez-vous le travail de la police dans votre propre communauté en ce qui concerne chacun des éléments suivants ... ?

Les opinions sur le travail effectué par le service de police local varient légèrement selon le groupe racial et ethnique et se distinguent surtout en fonction de la façon dont les gens pensent que leur propre groupe est traité. Les Canadiens blancs (73 %) sont les plus susceptibles d'attribuer une excellente note ou une bonne note à la police dans cette dimension de leur travail, alors que c'est beaucoup moins le cas chez les Noirs (26 %) et les membres des Premières Nations (33 %), de même que chez les « autres » groupes racialisés.

Un écart similaire se reflète pour d'autres dimensions du travail de la police, les Canadiens blancs étant les plus positifs et les Noirs et les membres des Premières Nations les plus négatifs, notamment lorsqu'on leur demande si la force utilisée par la police est appropriée pour chaque situation. La

seule exception concerne la façon dont la police réagit à un incident provoqué par une personne souffrant de troubles mentaux; dans ce cas, ce sont les blancs et les membres des Premières Nations qui sont les moins susceptibles d'attribuer une note excellente ou une bonne note.

Dans l'ensemble de la population, les opinions positives, quelle que soit la dimension du travail de la police, sont plus courantes chez les Canadiens de 65 ans et plus, et là où on en retrouve le moins est chez les 18 à 29 ans et chez les personnes en situation de précarité. Les opinions sont généralement similaires chez les résidents urbains et ruraux et dans toutes les régions du pays (bien que les Canadiens de l'Atlantique aient une opinion plus positive quant à la façon dont la police protège les gens contre la criminalité et traite les personnes de leur groupe ethnique ou racial).

Travail effectué par la police locale

2021 Excellent/bon travail - par groupe racial répondant

	Blancs	Chinois	Asiatiques du Sud	Originaires d'Asie de l'Est/ Sud Est	Noirs	Membres des Premières Nations	Métis	Autres
Traitement réservé à votre groupe racial/ethnique	73	49	48	57	26	33	44	42
Protection contre la criminalité	66	51	63	57	47	48	58	50
Utilisation de la force appropriée selon la situation	55	46	49	47	27	37	53	40
Réaction à un incident provoqué par une personne souffrant de troubles mentaux	44	28	47	38	28	35	44	34
Responsabilité d'un agent ayant commis un abus	41	30	42	35	24	36	43	32

Q.42

Comment évalueriez-vous le travail de la police dans votre communauté dans chacun des secteurs suivants...?

DANS QUELLE MESURE LES SERVICES DE POLICE LOCAUX DOIVENT-ILS ÊTRE RÉFORMÉS?

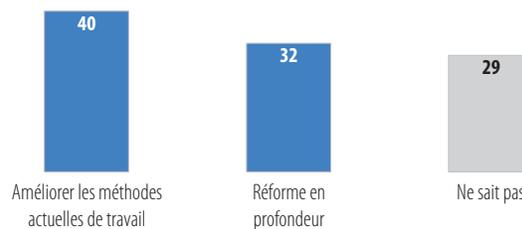
L'attention récente portée sur la conduite policière et les mauvais traitements infligés aux personnes racialisées en a conduit certains à exiger une réforme en profondeur des services policiers, y compris un retrait des budgets qui leur sont accordés, en tout ou en partie, afin de transférer ces ressources vers d'autres formes de soutien communautaire (p. ex., pour répondre les problèmes de santé mentale). Pour l'instant, ce mouvement ne propose aucune solution concrète à l'échelle nationale, provinciale ou locale. Il serait donc prématuré d'espérer une opinion claire de la part du public sur ce sujet.

Le sondage a abordé le problème à l'aide d'une question générale pour évaluer si les Canadiens estiment que des changements importants sont nécessaires. Plus précisément, on a demandé aux participants du sondage si, afin de bien servir les gens de leur communauté, leur service de police local devait soit améliorer ses méthodes actuelles de travail, soit être réformé en profondeur.¹⁷ Les avis sur cette question sont divisés, une majorité de répondants (40 %) déclarent que la police locale doit améliorer ses méthodes actuelles de travail, contre un tiers (32 %) qui sont d'avis que la police doit être réformée en profondeur. Trois répondants sur dix (29 %) ne donnent aucune réponse.

L'absence d'un consensus sur ce problème lié aux méthodes de travail de la police se retrouve dans l'ensemble de la population, y compris chez les groupes ethniques et raciaux.

Dans quelle mesure les services de police doivent-ils être réformés?

2021 Répondants insatisfaits du travail de la police



Q.43

Afin de servir correctement les personnes de votre communauté, pensez-vous que la police de votre localité doit faire un meilleur travail que celui qui est fait actuellement, doit changer fondamentalement son fonctionnement ou vous ne savez pas?

Chez les Canadiens blancs (41 %, contre 29 %) et chez les Chinois (45 %, contre 31 %), l'opinion générale penche vers une amélioration progressive plutôt que vers une réforme en profondeur, tandis que c'est l'inverse chez les Noirs (37 %, contre 43 %), les membres des Premières Nations (37 %, contre 46 %) et les Asiatiques du Sud (34 %, contre 43 %). Le soutien à une réforme en profondeur est légèrement plus fort chez les Canadiens en situation de précarité (41 %), comparativement à ceux qui ont un revenu aisé (28 %).¹⁸

Les avis sur cette question sont similaires à travers le pays, sauf au Québec où une amélioration progressive reçoit plus de soutien (52 %) qu'une réforme en profondeur (23 %). Les Canadiens de 18 à 29 ans sont ceux qui défendent le plus une réforme en profondeur (37 %), tandis que ceux de 45 ans et plus sont ceux qui déclarent le plus n'avoir aucune opinion.

De quelle façon la police locale doit-elle changer?

2021 Répondants qui ne sont pas entièrement satisfaits du travail effectué par la police, Par groupe racial et répondant

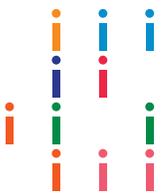
	Blancs	Chinois	Originaires d'Asie		Noirs	Membres des Premières Nations		Métis	Autres
			Asiatiques du Sud	de l'Est/Sud Est		Nations			
Améliorer les méthodes actuelles de travail	41	45	34	36	37	37	33	37	
Réforme en profondeur	29	30	43	36	43	46	36	36	
Ne sait pas	31	26	23	28	20	17	31	27	

Q.43

Afin de servir correctement les personnes de votre communauté, pensez-vous que la police de votre localité doit faire un meilleur travail que celui qui est fait actuellement, doit changer fondamentalement son fonctionnement ou vous ne savez pas?

¹⁷ Cette question n'a pas été posée aux participants qui n'ont donné que des notes excellentes ou bonnes aux cinq dimensions du travail de la police comme présentées dans la question précédente (qui englobait 21 % de l'échantillon complet). On a supposé que ces participants ne verraient probablement pas la nécessité de modifier le travail actuel de la police locale.

¹⁸ À noter que cette différence d'opinions n'apparaît pas selon les niveaux de revenu des ménages. Ceci fournit un exemple de la façon dont le revenu global (en dollars) et l'adéquation de son revenu ne sont pas la même chose.



**Environics
Institute**

**The Environics Institute
for Survey Research**

900-33 Bloor Street East
Toronto, ON M4W 3H1

416 969 2457
www.environicsinstitute.org